

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 12 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO: 30 ct. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt



L'OPINION DE MAX WEBER Que nous apportera le nouveau régime financier ?

L'ordonnance financière de la Confédération constituait le point le plus important des huit qui figuraient à l'ordre du jour de la dernière journée de la session des Chambres fédérales. Elle a été acceptée par le Conseil des Etats avec la petite majorité de 19 voix contre 14, par le Conseil national avec 112 voix contre 25. Le grand nombre d'opposants à la Chambre haute provient des grondements du groupe conservateur, bien que les cantons à faible capacité financière d'où ces conseillers sont pourtant délégués tirent finalement profit d'une péréquation financière améliorée sur l'impôt anticipé. Au Conseil national, certains conservateurs ont voté oui, d'autres se sont abstenus, d'autres encore ont voté non avec des libéraux encore plus conservateurs et avec le secrétaire du Vorort.

Cette ordonnance financière passera devant le peuple et devant les Etats en novembre. Nous allons en parler brièvement.

Une modification de structure

Le projet initial du Conseil fédéral avait été baptisé mini-réforme. Nous allons en parler brièvement. Nous nous étions opposé à cette dénomination, car le fait de fixer dans la Constitution les taux de l'IDN et de l'ICHA sans limitation de durée et sans plafond maximum correspond à une modification de structure. La politique fiscale de la Confédération y gagnera en souplesse et pourra être adaptée en tout temps aux besoins financiers et à la situation conjoncturelle. Malheureusement, il n'y aura plus de révisions. Il y aura en-

core quelques petits inconvénients à surmonter. Cela donnera aux fédéralistes à outrance et à ceux qui veulent réduire les pouvoirs de la Confédération l'occasion ou le prétexte voulu pour combattre l'ordonnance.

Cependant, le citoyen moyen s'intéresse peu à cette dispute. Ce qui lui importe, c'est ce qu'il devra payer à l'avenir.

Augmentation des déductions sociales

En ce qui concerne l'impôt direct — nouveau nom de l'ancien impôt de défense nationale — le nouveau projet prévoit une déduction de 2500 fr. pour les personnes mariées (contre 2000 fr. auparavant). La déduction pour enfants est portée de 1000 à 1200 francs, celle pour les primes d'assurances passe de 500 à 2000 fr., ce poste englobant aussi les intérêts de l'épargne. Si la femme mariée travaille, il est prévu une déduction de 1000 fr.

A la suite de ces nouvelles déductions, un homme marié ayant deux enfants pourra déduire 2400 fr. de son revenu, voire 3400 fr. si sa femme travaille aussi.

Un correctif à la progression à froid

Le tarif de l'impôt sur le revenu est étendu, afin de faire participer les hauts revenus aux effets de la progression. Les revenus allant jusqu'à 80 000 fr. annuellement seront taxés moins fort, alors que les revenus plus élevés seront soumis à une modeste augmentation. Le maximum (8,55%) sera appliqué aux revenus de 184 000 francs et plus.

Revenu en francs (après les déductions sociales)	Impôt en francs	
	actuel	nouveau
8 000	18	—
9 000	27	19.—
10 000	36	28.50
12 000	54	47.50
16 000	90	85.50
20 000	180	123.50
25 000	315	266.—
100 000	5994	6156.—

D'après les nouvelles dispositions, un homme marié ayant deux enfants et un salaire allant jusqu'à 15 000 fr. ne paiera pas d'impôt fédéral.

En ce qui concerne les personnes morales, le tarif reste inchangé. En revanche, le rabais de 10% est ramené à 5%. Il en résulte une augmentation des impôts de 5%. Une augmentation ou une diminution de 5% des impôts pour les personnes physiques et morales apparaît comme tout à fait supportable.

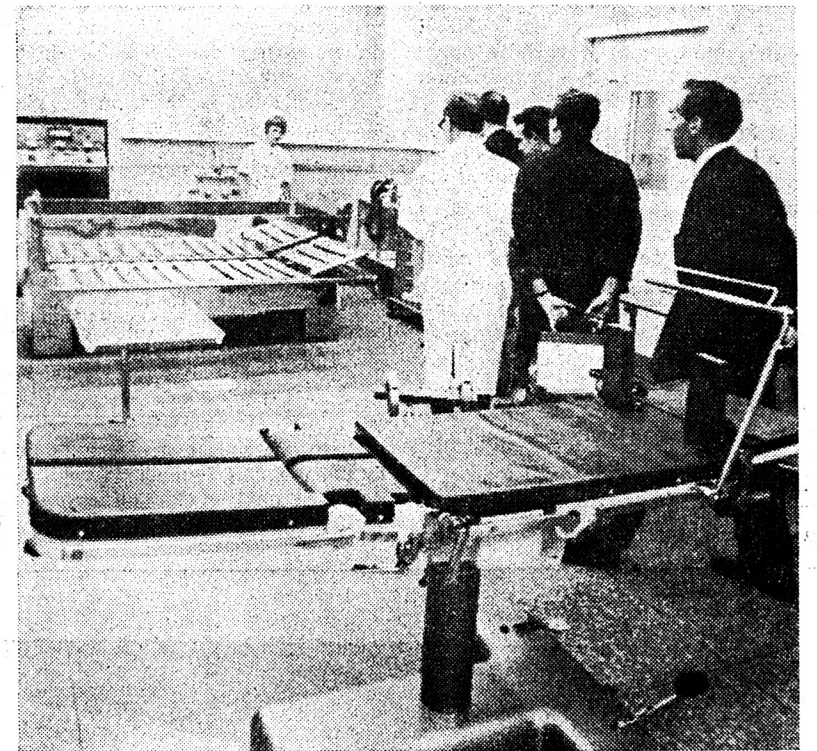
L'impôt sur le chiffre d'affaires augmenté

L'impôt sur le chiffre d'affaires doit compenser le manque à gagner résultant des réductions douanières consenties dans le cadre du Traité de l'AELE et du Kennedy Round. Le taux actuel de 3,6% pour le commerce de détail passe à 4%, et de 5,4 à 6% pour le commerce de gros. En outre, l'imposition des services de la construction est plus forte (3% ou 4% suivant les cas).

Nous présenterons dans un autre article les répercussions de la loi sur les finances de la Confédération et des cantons.

(« Tagwacht ».) Max WEBER, (traduction: J.-P. Métral).

Installations modèle pour grands brûlés



Comme nous l'avons annoncé, on a inauguré cette semaine à Lausanne le Centre romand de soins aux grands brûlés, installé de façon exemplaire dans le complexe de l'Hôpital cantonal. Ce centre, dont l'utilité est évidente, a coûté 800 000 fr. Notre photo: une vue partielle de l'une des trois salles d'opération.

La visite officielle de B. Kreisky en Suisse

La neutralité est comme la liberté: il faut la redéfinir chaque jour

Le chancelier d'Autriche, Bruno Kreisky, et sa suite ont été reçus officiellement par le Conseil fédéral en corps, vendredi matin à la Maison de Watteville.

Le président de la Confédération, H.-P. Tschudi, l'a salué en termes chaleureux, rappelant les liens étroits qui unissent les deux pays. Une tradition illustre ces liens: la première visite officielle à l'étranger d'un nouveau chef du Gouvernement autrichien le conduit toujours en Suisse.

H.-P. Tschudi a ensuite parlé des principaux problèmes qui devaient être évoqués lors des séances de travail d'hier après midi et de ce matin: la conférence sur la sécurité européenne et l'intégration européenne. « Nous nous félicitons, a-t-il conclu, de pouvoir nous entretenir fréquemment de nos intérêts communs et d'accorder nos actions d'une manière aussi large que possible. »

Dans sa réponse, B. Kreisky a rappelé que la neutralité suisse a servi de modèle pour celle de l'Autriche, tout en ajoutant: « Le même principe vaut pour la neutralité et pour la liberté: il faut réexaminer et redéfinir la politique de neutralité tous les jours. » Enchaînant alors sur l'intégration européenne et sur la conférence de sécurité, il a cité quelques chiffres qui montrent que « les temps où l'on mettait en doute la capacité de survie économique de l'Autriche sont révolus depuis longtemps: au contraire, nous sommes contents et heureux de la croissance rapide de notre économie ». Il a terminé son allocution en ces termes: « Nous sommes deux Etats florissants dont les ressortissants constatent que la vie

dans un petit Etat peut souvent favoriser le bonheur et le bien-être des gens davantage qu'on ne l'aurait pensé dans le passé, que la meilleure façon d'atteindre la gloire et l'approbation internationale est de mettre de l'ordre dans nos propres affaires, de créer des relations de bon voisinage avec tous les Etats qui nous entourent et de nous résoudre à une coopération particulière là où les conditions s'y prêtent. »

A PROPOS...

La « Libera Stampa » du 1^{er} juillet révèle que la récente nomination à la chaire de langue et littérature italiennes au Poly de Zurich du successeur du professeur Guido Calgari a soulevé quelques remous.

Que s'est-il passé? Le Conseil de l'école avait désigné une commission chargée d'examiner les différentes candidatures. Après quoi, il a écarté le candidat que la commission proposait pour en nommer un autre!

« Le conseil a nommé lui-même la commission, la chargeant de choisir le nouveau titulaire parmi les candidats, écrit Raimondo Ballisti. Par la suite, le conseil a refusé d'entériner la décision de la commission. En conséquence: ou bien le conseil s'estime plus compétent que la commission, et la désignation de cette commission était une farce; ou bien, la commission était plus compétente, et dans ce cas, la décision du conseil est arbitraire! »

De leur côté, 69 étudiants tessinois du Poly écrivent dans une lettre ouverte:

« Nous déplorons le secret qui a entouré toute la procédure de nomination et l'ignorance dans laquelle on a tenu les milieux étudiants. (...) Nous demandons qu'à l'avenir les délibérations ne se déroulent plus dans le secret d'une commission restreinte, mais que possibilité nous soit donnée de participer aux débats. »

Heureux étudiants zurichois! Ainsi donc, une commission a été désignée publiquement. Les candidats étaient connus. Et même il semblerait que la chaire à pourvoir avait été mise officiellement au concours.

Toutes choses que les universités de Genève et de Neuchâtel ignorent partiellement, et l'Université de Lausanne absolument. Où de mémoire d'homme jamais une chaire n'a été mise au concours! Jeanlouis CORNUZ.

Câline Sabine



Sabine, crocodile de 14 ans, 155 cm. et 35 kg., s'entend à merveille avec sa maîtresse. M^{lle} Surber, une Zurichoise qui trouve aussi normale de câliner des sauriens que des chats... D'ailleurs, elle ne sera pas privée de sitôt de cette compagnie appréciée: elle a encore Hazy, le mâle, qui a 15 ans, et qui est parait-il en butte à l'humeur querelleuse que Sabine manifeste à son égard depuis qu'elle a pondu 12 œufs; mais ils ont le temps de se réconcilier: la moyenne de vie d'un crocodile est de 100 ans...

Locataires lausannois à la rue: Sauvetage in extremis

Tout est bien qui finit bien pour les sept locataires qui à la veille de l'échéance du 30 juin s'étaient trouvés sans appartement. A un certain moment, on aurait pu craindre le pire. Heureusement, des solutions (provisoires pour les uns) ont pu être envisagées. Certains iront loger chez des parents et une dame âgée a été accueillie par ses enfants.

Mais le cas le plus dramatique fut sans doute celui d'un couple qui, au soir du 1^{er} juillet, désespérait de pouvoir se reloger. De surcroît, le propriétaire actuel lui avait fait parvenir un avis d'expulsion.

Toutefois, nous avons appris hier matin que le ménage en question serait sur le point de signer un bail. Si les tractations devaient échouer, la ville de Lausanne pourrait en dernier extrême lui proposer un autre appartement.

Par leurs propres moyens ou aidés, les locataires qui n'avaient pu trouver place sur le pont ont réussi à s'accrocher in-extremis aux bouées de sauvetage d'une barque déjà chavirante: le marché du logement.

Il faudra attendre le 27 septembre prochain pour savoir s'il sera possible de ramener à bon port le navire avec toute sa cargaison de locataires, ou, si au contraire il va sombrer corps et biens.

K. Sch.

Ils sont de retour...



Un peu comme les cigognes de la chanson, les peintres des rues sont de retour avec le soleil des beaux jours... Barbus, chevelus, vêtus à la diable, croquant le promeneur amusé en quelques coups de fusain ou reproduisant sur un trottoir une éternelle fresque, ils mettent avec leurs craies de couleur et leur allure de paisibles philosophes une touche sympathique à la vie trépidante de nos cités. Seuls les aigris et les intolérants s'en offusquent...

GENÈVE

OMS: Nouveau directeur à l'information

M. Morris Sinclair a été nommé directeur de la Division de l'information à l'OMS. Il succède à M. J. Handler, qui prend sa retraite après 22 ans au service de l'Organisation mondiale de la santé.

Morris Sinclair est Irlandais et naquit à Dublin en 1918. Il a étudié les langues modernes à Trinity College, Dublin, et a passé quelques années dans l'enseignement en Irlande du Nord comme dans son pays natal avant de reprendre ses études en 1945 à la Sorbonne. En même temps, il collabora à diverses publications et réalisa des programmes de radio. A partir de 1949, il fut attaché à l'UNESCO en qualité de traducteur, de rédacteur et de producteur de programmes radiophoniques.

En 1953, il entre à l'OMS comme fonctionnaire de l'information auprès du bureau régional pour l'Europe ; en

1959, il est transféré au siège de l'OMS à Genève où il s'occupe d'abord principalement de l'édition anglaise du magazine de l'OMS, « Santé du Monde », avant de diriger le service audio-visuel à la Division de l'information.

Mémento genevois

VISITES DE LA VIEILLE VILLE A PIED

Chaque lundi, mercredi et vendredi, de 17 à 19 h., et le samedi, de 10 à 12 h., jusqu'à fin septembre Départ: porte principale de l'Hôtel de Ville (en face de l'Arsenal) Vente des billets: Office du tourisme, place des Bergues 3, et Magasin de tabac, Grand-Rue 37.

Rien qui puisse offenser l'ouïe ou la vue ne doit toucher le seuil de la demeure qui possède un enfant.

Juvénal.

SPORT HANDICAP

Jeux mondiaux pour handicapés physiques à Saint-Etienne

Le 1^{er} juillet, une sélection suisse forte de 22 handicapés physiques est partie pour Saint-Etienne et défendra nos couleurs parmi les 800 athlètes handicapés représentant 24 nations, sous le haut patronage de M. Pompidou, président de la République.

De Sport Handicap Genève, nous relevons neuf sélectionnés dirigés par Pierre Guisolan, vice-président technique, et accompagnés de Philo, moniteur et Princivalle, secrétaire.

Nos Genevois sont inscrits pour le basketball en fauteuils roulants, le tir à l'arc, la natation, l'athlétisme (lancement du boulet, du javelot, de la massue, course en fauteuil, gymkhana), haltérophilie, tir au fusil et équitation.

SOLDES

du 2 au 15 juillet

50 % de rabais sur tous les Coupons

SOIERIE, LAINAGE, BLANC, AMEUBLEMENT, COTON, VOILAGE, etc.

30 % de rabais

sur tous les VOILAGES et le BLANC légèrement défraîchis

20 % de rabais

sur tous les ARTICLES DE BAIN, COSTUMES UNE PIÈCE et DEUX PIÈCES POUR HOMMES ET DAMES

10 % de rabais

sur tous les ARTICLES RÉGULIERS (sauf ceux à prix imposés ou déjà soldés)

A. GRAS


Coutance 5
Tél. 32 64 64



L'habileté de l'artisan alliée à la perfection technique de l'industriel

SIBERIA

CHRONIQUE NEUCHATELOISE



L'ENTREPOT RÉGIONAL COOP
Rue du Commerce 100
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

chauffeurs poids lourds

Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Faire offres au bureau du personnel ou prendre rendez-vous. Tél. (039) 3 51 51.

A NEUCHÂTEL
En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...
une étape agréable et confortable

les halles

Une autre à découvrir:

Le Pavillon

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur



tabac
AMSTERDAMER

Lutte contre la faim



Aide suisse à l'étranger
CCP 10-1533




VILLE DU LOCLE

Cimetière des incinérés

Nous rappelons qu'en vertu de l'article 24 du règlement communal concernant les incinérations et le cimetière des incinérés de Mon-Repos, l'entretien des tombes est obligatoire. Nous invitons les personnes intéressées à mettre en ordre les tombes abandonnées jusqu'au 30 septembre 1970. Passé ce délai, nous considérons que la concession est abandonnée et nous disposerons de la place et du monument dès l'année prochaine.

DIRECTION DE POLICE



Grand-Rue 4
Tél. 517 12

Voillomenet
E.C.S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL



L'ENTREPOT RÉGIONAL COOP
Rue du Commerce 100
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

- 1 manutentionnaire - aide-chauffeur
- 1 magasinier-expéditeur pour le département de boulangerie
- 1 manœuvre aux combustibles

Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Faire offres au bureau du personnel ou prendre rendez-vous. Tél. (039) 3 51 51.

Importante administration, à Neuchâtel, occupant près de 1000 personnes, engagerait au plus tôt un

employé supérieur
de formation universitaire ou équivalente.


Après une période d'introduction, durant laquelle il se familiarisera à des travaux d'organisation et de rationalisation de nos services administratifs, le titulaire pourra accéder à la fonction de

chef du personnel

Nous souhaitons susciter l'intérêt d'un collaborateur dynamique, apte à maîtriser les problèmes de formation, de gestion et d'information du personnel. Nous offrons: large autonomie et salaire en rapport avec les exigences.

Age idéal: entre 30 et 40 ans.

Les candidats voudront bien faire parvenir leurs offres de service complètes (lettres manuscrites, curriculum à Publicitas Neuchâtel, jusqu'au 31 juillet, certificats) sous chiffre 900196 N let 1970.



La CCAP
garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Spécialiste en optique oculaire

Maitre opticien



Serre 4
LA CHAUX-DE-FONDS

Nos services à votre service:
Réadaptation et nettoyage périodique de vos lunettes
Essai des nouveautés: Dior, Cardin

Notre but: votre satisfaction

Faites lire votre journal!

Abonnez-vous à notre journal!

LA VIE CULTURELLE

3^e SALON INTERNATIONAL DES GALERIES PILOTES

Il est à l'art ce que la pornographie est à l'amour

Ainsi donc, le III^e Salon international des Galeries pilotes est ouvert au Palais de Rumine depuis le 20 juin. Et la plaisanterie va durer jusqu'au 4 octobre.

Plaisanterie, car il faut le dire et le répéter: ce salon est drôle, à moins, finalement, qu'il ne soit tragique. Tragique en ce sens qu'il est effectivement le reflet de cette fin du XX^e siècle, une fin de siècle engluée de bluff et de bavardages où le snobisme fait du mauvais goût son veau d'or par soucis d'originalité et par crainte...

Par crainte... Lorsque l'Etat français accepta la collection de Caillebotte, collection qui comprenait des œuvres de Cézanne, Monet, Renoir, Sisley, Pissarro et Degas, le peintre Jérôme écrivit dans le Journal des Artistes: « Je le répète, pour que l'Etat ait accepté de pareilles ordures, il faut un bien grande flétrissure morale!... Des anarchistes et des fous! Ces gens-là peignent chez le D^r Blanche (célèbre aliéniste), ils font de la peinture sous eux, vous dis-je! » Quant à Albert Wolff, critique au Figaro, il parle en ces termes d'une exposition des impressionnistes: « Cinq ou six aliénés, dont une femme (Berthe Morisot), un groupe de malheureux, atteints de la folie de l'ambition, s'y sont donné rendez-vous pour exposer leurs œuvres. Essayez donc d'expliquer à M. Renoir que le torse d'une femme n'est pas un amas de chairs en décomposition avec des taches vertes violacées qui dénotent l'état de complète putréfaction dans un cadavre!... » On sait quelles sommes fabuleuses atteignent aujourd'hui les « ordures » de ces maîtres... Alors ?

Alors par crainte de se tromper à nouveau et de laisser échapper quelque génie éventuel, tout ce que le business de l'art contemporain compte comme directeurs de Galeries pilotes, de monteurs d'absurdités, de conservateurs, de collectionneurs spéculateurs et de bourgeois-suivant-le-vent, tout ce monde donc fait flèche de tout bois pour ne pas courir le risque de passer à côté de « ce qui tient la cote ma chère, actuellement, dans le domaine des beaux-arts ».

Lorsque M. Michel Thévoz, conservateur du Musée cantonal des beaux-arts, dit ceci: « Que les formes fami-

lières de figuration puissent coexister avec les recherches les plus déconcertantes sous la même étiquette de « beaux-arts » montre assez que nous vivons une mutation aussi considérable, peut-être, que celle de la Renaissance », il se trompe.

D'abord parce qu'il mélange les torchons et les serviettes car nous ne voyons pas comment, diable! pourraient coexister sur un même mur un Van Gogh et les « Parapluies » de M. Tadeusz Kantor ou dans la même salle le célèbre « Moïse » de Saint-Pierre-aux-Liens, de Michel-Ange, avec le général en plastique gonflable (comme un pneu Michelin) de M. Enrico Baj, et ensuite, parce que si cela devait être, c'est lui, M. Thévoz, et lui seul, qui le voudrait bien. Il y a donc, d'un côté les beaux-arts, qui ont place dans un musée, et de l'autre, les fadaïses présentement visibles à la Riponne, qui, elles n'ont strictement rien à faire

que le torchon de papier enfermé dans une cage de verre, œuvre due au génie triomphant de Carl Reuterswärd!

Marché aux puces

Mais il n'y a pas que des généraux en plastique, des parapluies et du papier chiffonné dans ce salon où l'on cause!

Amateurs de bric-à-brac accourez: Tenez! Désirez-vous trois ou quatre vestons bleus avec inscriptions à la craie, le tout pendu (mais non emballé) au mur de votre boudoir? Alors adressez-vous à Marcel Broodthaers, confection pour hommes. Préférez-vous une planchette de bois brut, en vérité un seuil? Vous la découvrirez par terre, entre deux salles du Musée. C'est signé Maria Strangret et une notice vous apprendra que ce peintre en bâtiment se rend volontiers à votre domicile pour peindre vos seuils en bleu ou autre couleur de votre choix.

Vous recherchez plutôt une baignoire, remplie d'eau huileuse (pour-

Ce que nous aimerions savoir quant à nous c'est si M. René Berger, directeur et conservateur du musée et ses principaux collaborateurs, c'est-à-dire le Gotha officiel des gens d'art de Lausanne et de Paris, peuvent se promener dans leur temple sans rire, en gardant leur visage empesé. S'il le peuvent, c'est qu'ailleurs comme le dit Gilles, ils sont stérilisés. Si, au contraire, ils peuvent rire, c'est qu'ailleurs ces messieurs ont conscience qu'ils se payent la tête des gens. Ils sont les instigateurs d'une gigantesque farce et dans ce cas nous ne pouvons qu'applaudir...

...Mais hélas! nous craignons que tout ceci soit bel et bien sérieux!

Ce que nous aimerions savoir aussi c'est qui, parmi le gratin de la bonne société bourgeoise et snobinarde accroche aux murs de son logis ou place au mitan de son salon pareils gadgets? Car enfin, nous voyons assez mal telle douairière embijoutée, malgré ses gloussements admiratifs sortis tout exprès pour le vernissage, placer devant sa cheminée Louis XV le fût d'huile Mobil embouti par César? Moins bien encore voyons-nous tel industriel s'extasiant devant cette table recouverte de sparadrap, placer celle-ci dans son hall sous quelque toile de Duffy. Le peuple des bergers a vécu; (mais hélas pas celui du Berger). Le salon des Galeries pilotes s'est créé son peuple de moutons. Des moutons qui paraissent, parce que dans certain monde, il faut paraître afin de n'humilier et de ne désavouer personne.

De quoi se sont plaintes nos autorités lorsque les peintures de l'aula du Palais de Rumine furent souillées, il y a déjà quelque temps? N'était-on pas là devant les plus purs graffiti pilotes?

D'autre part, lorsque les élèves de nos écoles contesteront l'enseignement du dessin, du modelage ou de la sculpture en prétextant que les artistes exposés présentement à Rumine et portés aux nues, ne savent ni peindre, ni sculpter et que, par conséquent l'enseignement qu'on leur donne est pour eux temps perdu, qu'on leur donne à répondre les responsables de l'enseignement, M. Jacques Monnier, directeur de l'Ecole des beaux-arts en tête?

Lorsque M. René Berger s'écrie: « Ah! si le peintre pouvait encore planter bucoliquement son chevalet au bord de l'eau! Mais aux reflets du soleil, s'il en reste, risquent de se mêler les poissons agonisants, les débris de voitures, les irisations vénéneuses du mazout », il a l'air d'oublier ou d'ignorer que le véritable artiste sait sublimer son sujet, redonner vie à l'eau, clarté à la lumière et faire abstraction de toute laideur. Et Dieu merci, de ces artistes il en existe encore; qu'ils soient plus ou moins figuratifs on les sent pénétrés de forces et de joie, on les sent inspirés. Contemplez le « Port de Rouen » de Pissarro: il y a de la fumée, des usines, des bateaux; le ciel est pourtant clair et l'eau soyeuse. La fibre de verre peinte de Richard von Buren nous paraît infiniment plus polluée et irisée de mazout.

Le mot de la fin ?

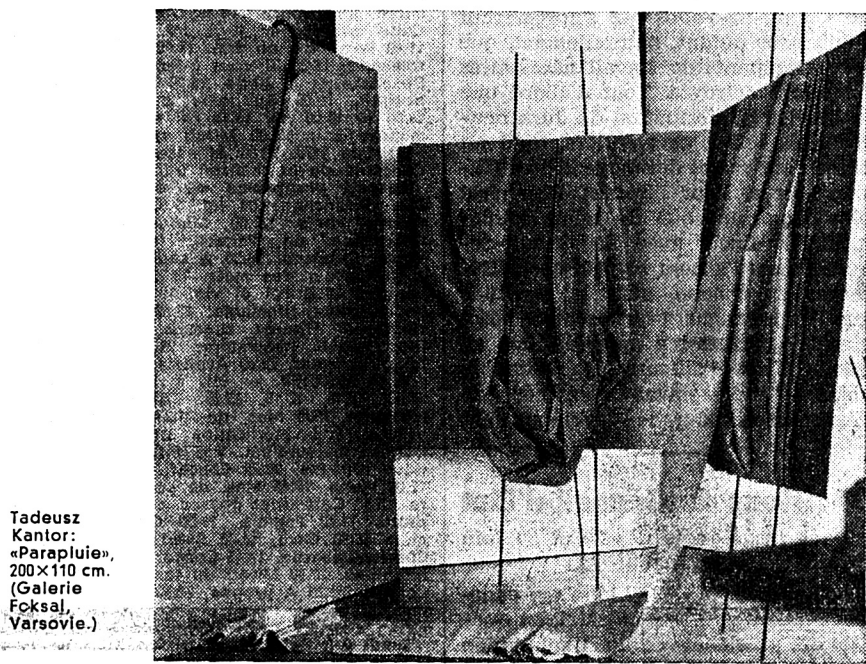
Il est en forme de rêve: un gigantesque lieu d'aisance dans la cuvette duquel Molière, homme de goût, aurait jeté ce III^e Salon international des Galeries pilotes, en déclarant, dédaigneux, ce vers de son « Misanthropie »: « Franchement, il est bon à mettre au cabinet. »

Bernard-P. CRUCHET.

P-S: Un prolongement de ce salon des Galeries pilotes se tient au Musée des arts décoratifs de Villamont.

LISTE DES PAYS REPRÉSENTÉS PAR LES ARTISTES: Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hongrie, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Vénézuéla, Yougoslavie.

LISTES DES GALERIES: A Swart, Amsterdam; B Palette, Zurich; C Ileana Sonnabend, Paris; D Juana Morodo, Madrid; E Lucien Durand, Paris; F Alfred Schmela, Düsseldorf; G Mathias Fels, Paris; H Studio Marconi, Milan; J Axiom, Londres; K Carmen Lamanna, Toronto; L Moderna, Ljubljana; M Dwan, New York; N Foksal, Varsovie; O Wide White Space, Anvers; P Coco, Kyoto; Q Howard Wise, New York.



Tadeusz Kantor: «Parapluie», 200x110 cm. (Galerie Foksal, Varsovie.)

dans un musée mais trouveraient place, certainement, dans une quelconque kermesse, pour amuser les badauds. Quant à comparer la mutation que nous vivons avec la Renaissance, c'est oublier qu'il est sorti des XV^e et XVI^e siècles des œuvres tout de même un tantinet plus grandioses

quoi pas la pollution dans nos intérieurs, après tout) et dans laquelle trempe un parapluie? Vous ferez une mauvaise affaire car le parapluie n'est pas de première main. (Chose signée Tadeusz Kantor.)

Vous regrettez de n'être point né lapin? Qu'à cela ne tienne: Karl Beveridge vous propose quatre grilles à poser sur le sol verticalement et maintenues en cet état par quatre morceaux de tôle; en vous accroupissant derrière ces grillages l'illusion d'être dans un clapier doit être parfaite. (L'œuvre s'appelle « B 69 212 »; vous voyez que ces artistes prennent le temps de penser!)

Affectionnez-vous les stéthoscopes et les robinets? Vous vous amuserez beaucoup, car avec le stéthoscope vous pourrez ausculter deux paires de seins que vous offre sans rire Peter Klasen. Manquez-vous, mesdames, de planche à repasser? John Mc Cracken vous en offre une: il est vrai qu'elle est mauve, mais appuyée contre le mur de votre salon elle sera du plus bel effet.

Et ces quatre cubes d'aluminium, de Robert Morris, pour faire des barricades, en cas de contestation, non? Pour vos soirées de débauche, nous vous proposons tout un tas, un gros tas, de bandes de feutre rose. Agréable, non? Si vous aimez la gymnastique, Jean-Pierre Raynaud vous invite à pendre contre le mur de votre chambre à coucher, une échelle de pompier. N'ayez crainte des chutes: un casque est prévu. D'ailleurs, si vous deviez tomber, votre chute se trouverait atténuée par un petit tas de sable livré à domicile avec le casque et l'échelle.

Si vous avez la nostalgie du chemin de fer, Bernard Lohaus, vous invite à placer à même le sol de votre maison de campagne deux poutres semblables aux traverses de rail; titre « O7 »; même James Bond en a perdu un zéro.

Aimez-vous les reptiles? Edward Krasinsky vous propose un tuyau de caoutchouc long de 5 m. que vous ferez ramper quelque part chez vous, à moins que vos enfants manquent de corde à sauter.

Mais sans doute préférez-vous les tableaux avec horizon, profondeur, nuances, etc.? De Vries vous offre tout cela: une grande toile blanche, mais attention! ce n'est pas tout: sur cette toile est collé un petit cube blanc... Et la farce pourrait continuer longtemps.

NOTRE LANGUE:

Peut-on apprendre une langue en dormant ?

On me permettra de revenir sur un sujet que j'ai déjà abordé: la malhonnêteté des « marchands de soupe linguistique ». Dans un article précédent, j'avais insisté sur le fait que l'apprentissage d'une langue est une entreprise de longue haleine et qu'il n'existe pas de méthode miracle.

Or on vient de me remettre un prospectus vantant une méthode qui permettrait de maîtriser l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol « automatiquement » avec « dormi-o-mat », « laboratoire de langues à domicile pour apprendre de jour et de nuit ». Est-il possible d'assimiler des connaissances pendant son sommeil? Les psychologues sérieux restent sceptiques. Il existe bien déjà quelques expériences qui semblent montrer que l'« hypnopédie » n'est pas un mythe, mais elles manquent de rigueur scientifique. Un point paraît maintenant acquis: on ne peut pas apprendre pendant le sommeil profond.

En effet, la revue britannique « Nature » a publié récemment le compte rendu d'une expérience menée par quatre chercheurs anglais au Maudsley Hospital de Londres. Trois groupes de jeunes gens, équivalents quant à l'aptitude à associer des syllabes dépourvues de signification, furent constitués. Les sujets du premier groupe « entendirent » vingt fois, pendant leur sommeil, une série de quinze couples de syllabes grâce à des écouteurs placés sous leur oreiller. Les sujets du second groupe furent soumis au même traitement, mais à chaque répétition, les associations étaient différentes. Le troisième groupe, enfin, n'entendait que de la musique. Précisons encore que les syllabes ou la musique n'étaient diffusées que lorsque les cobayes dormaient profondément. (La profondeur

du sommeil se mesure à l'aide de l'électro-encéphalographie.)

Les sujets furent alors réveillés et, après avoir bu un café, ils durent apprendre à associer les syllabes telles qu'elles avaient été présentées au premier groupe.

Si tant est que l'on peut assimiler quelque chose en dormant, le groupe expérimental aurait dû avoir plus de facilité que les deux autres à mémoriser les couples de syllabes. Or les résultats furent équivalents dans les trois groupes.

Revenons à notre langue. J'ai reçu il y a quelques mois un papillon publicitaire dont l'auteur se dit « spécialiste diplômé fédéral ». Cette maladresse est fort courante chez nous. Il saute pourtant aux yeux que ce n'est pas le diplômé qui est « fédéral », mais le diplôme. Par conséquent il faut parler de « titulaire du diplôme fédéral ».

« Appel Pompidou à la majorité silencieuse. » Tel était un des titres qu'on pouvait lire dans la « Suisse » du 17 mai 1970. L'ellipse du mot « de » est un tic journalistique helvétique.

Mentionnons maintenant un germanisme. Dans le N^o 24 de l'« Illustré », un certain J.-R. P. consacrait un article à la présentation des principaux collaborateurs de la Radio suisse romande. Chaque photo était accompagnée d'une brève notice. Prenons un exemple: « Claude Mossé, 42, envoyé spécial. » Or cette manière d'indiquer l'âge n'est possible qu'en allemand, où l'on peut dire de quelqu'un: « Er ist zweiundvierzig », en faisant l'économie de « Jahre alt ». Mais en français, on ne peut pas dire: « Il a quarante-deux »! Le mot « ans » est obligatoire. Il fallait donc écrire: « Claude Mossé, 42 ans, envoyé spécial. »

M. C.

L'ART A LAUSANNE

Collages - Reliefs de Kosta Alex

M. Roger-Jean Ségalat, nouveau directeur des Librairie et Galerie Mélisa, à l'avenue du Théâtre dont le dynamisme est de bon augure en ce qui concerne l'activité culturelle lausannoise, a fait appel, pour la première exposition qu'il organise, à Kosta Alex.

Cet artiste, fort attachant, est né en 1925, à New-Jersey de parents grecs. A dix ans, Alex exposait ses premiers dessins!

Kosta Alex a longtemps travaillé comme menuisier et charpentier au Maroc et en France. A son contact, on sent chez cet homme une grande simplicité doublée de modestie. Son travail de menuisier devait tout naturellement l'amener à la sculpture, bois d'abord et cuivre... C'est vers 1964 qu'il s'aperçoit de la peine qu'il a à concevoir une œuvre en trois dimensions. Il invente alors la technique du « collage-relief ».

Ses collages-reliefs sont faits de couches superposées de carton ou de papier, employé à l'état brut ou peint. Cette technique, par rapport aux collages traditionnels, a l'avantage de proposer un véritable relief alors que l'œuvre reste aussi plate qu'un tableau.

Kosta Alex est préoccupé par la représentation du visage humain. Ces portraits sont saisissants de par les idées qui les animent. C'est ainsi qu'il utilise, pour les différentes couches dont nous parlions tout à l'heure, des cartes de géographie, dont les routes, les voies de chemin de fer, les villes, sont autant de veines, d'artères de petits boutons. Ainsi, l'homme d'aujourd'hui, qui pense à l'évasion, aux voyages, est-il lui-même voyage et évasion. Alex fait des rêves de l'homme, l'homme lui-même.

Alex est passionné par tout ce qui nous environne: les affiches, la poésie banale des manchettes des journaux, la publicité. Figurez-vous par exemple, une pleine page, parue dans un journal illustré, consacrée à la publicité pour la viande de bœuf: Alex va employer cette page pour en faire un portrait-collage-relief: nous aurons ainsi le portrait du consommateur.

Mais nous n'allons pas tout dévoiler! Car une telle exposition vaut avant tout par les découvertes qu'on y fait. Kosta Alex est un chercheur, qui ne s'endort pas sur une technique découverte; il lui faut du nouveau, c'est son pain quotidien. Voilà ce qui fait, sans doute, la valeur de cette exposition: rien n'est banal, tout est pensé, tout est abouti et l'on sent derrière chaque œuvre un long mûrissement.

Une œuvre à découvrir absolument jusqu'au 4 juillet.

B.-P. CRUCHET.

Céramique suisse

La Communauté de travail des céramistes suisses a été fondée en 1959, dans l'intention de grouper les céramistes artisans et indépendants, d'organiser des expositions collectives, de préparer des voyages d'études, d'amorcer des rencontres. Depuis sa création, la CTCS a connu de multiples activités et organisé un certain nombre d'expositions: en 1960, à Soleure; en 1962, au Musée cantonal de Lausanne; en 1965, au Helmhäus de Zurich, et en 1967 pour la première fois à La Sarraz. La communauté est forte de 160 membres dont un tiers sont Romands. Les céramistes suisses participent chaque année à toutes les grandes expositions européennes et plusieurs de ses membres ont reçu des distinctions flatteuses.

Par l'intermédiaire de la Maison des artistes, dans le cadre du Château de La Sarraz, la Communauté de travail des céramistes suisses présente donc jusqu'au 27 septembre les œuvres de près de 50 céramistes suisses et de trois écoles: Centre d'enseignement professionnel de Vevey, Ecole des arts décoratifs de Genève et Keramische Fachschule de Berne.

Le jury a retenu 252 pièces sur les 750 envoyées. Le prix de la Maison des artistes est venu récompenser le travail de cinq élèves du Centre professionnel de Vevey (Sylvia Pernet, Monique Steimer, Marc-A. Reymond, Jean-D. Bosshard et Dominique Grange). Le jury n'ayant pas décerné de premier prix, un second prix est revenu à M. Ernst Haeusermann, de Rheinfelden, tandis que M^{me} Louise Norlander, de Romainmôtier et Anita Gentinetta se sont vu attribuer un troisième prix

B.-P. Cruchet.

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Chaux-de-Fonds

LES CULTES

Dimanche 5 juillet 1970

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte; 9.45, culte, M. Jacot.
Paroisse Farel (temple Indépendant): 9.45, culte, M. Frey.
Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.
Paroisse de l'Abeille: 9.45, concert spirituel; 10.00, liturgie de la Parole.
Paroisse des Forges: 8.30, culte, Mlle Lorzéon.
Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): pas de culte.
Paroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. Montandon.
Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Soguel.
Les Bulles: pas de culte.
Paroisse de la Sagne: 9.45, culte, M. Huttenlocher; 11.30, place de fête du Communal, culte en plein air.
Paroisse des Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple.
Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.45, messe; 8.45, messe en italien; 10.00, messe; 11.15, messe; 20.30, messe. Il n'y aura pas de complies.
Salle Saint-Louis: 11.15, messe en espagnol.
Hôpital: 9.00, messe.
Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.
La Sagne: pas de messe.
Samedi. — Au Sacré-Cœur: confessions de 16.30 à 17.45 et de 20.00 à 21.00; 18.00, messe dominicale anticipée. — Stella Maris: 18.30, messe en allemand.
Notre-Dame de la Paix: 8.00, messe; 9.30, messe; 11.00, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien. Pas de complies.
Samedi. — 19.00, messe dominicale anticipée.
Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand-messe.
Armée du Salut. — 9.00, Jeune Armée; 9.45, culte; 19.15, réunion (place de la Gare); 20.15, réunion de bienvenue des brigadiers E. Porret, nouveaux officiers divisionnaires pour le Jura.
Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.
Première Eglise du Christ scientiste (rue du Parc 9bis) — 9.45 culte public.

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

RITZ: 15.00 et 20.30, «Trois Salopards, une Poignée d'Or».
CORSO: 15.00 et 20.30, «Cinq Hommes armés».
EDEN: 15.00 et 20.30, «Un Million de Dollars pour Sept Assassins».
PLAZA: 15.00 et 20.30, «Nevada Smith».
SCALA: 15.00 et 20.30, «Le plus grand des Hold-ups».

Divers

BOIS-NOIR: dès 15.00, kermesse du Sängerbund; le soir, danse avec l'orchestre Kapelle Eichhorn.

MAISON DU PEUPLE: 20.30, bal.
RESTAURANT CITY: Béatrix et son accordéon.
ANCIEN-STAND: 20.30, bal.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: exposition «Graveurs tchèques contemporains».
MUSÉE DES BEAUX-ARTS, MUSÉE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, MUSÉE D'HISTOIRE: de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Guye, av. Léopold-Robert 13 bis. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

CINÉMAS: mêmes programmes et mêmes heures que le samedi

Sports

VUE-DES-ALPES: dès 8.30, fête alpestre de lutte suisse

Divers

BOIS-NOIR: dès 15.00, kermesse du Sängerbund.
MAISON DU PEUPLE: dès 15.00, bal.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: exposition «Graveurs tchécoslovaques contemporains».
MUSÉE DES BEAUX-ARTS, D'HORLOGERIE, D'HISTOIRE NATURELLE ET D'HISTOIRE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00

Pharmacie d'office

Pharmacie Guye, av. Léopold-Robert 13 bis. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

Le Locle

LES CULTES

Dimanche 5 juillet 1970

Eglise réformée évangélique. — Au temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. Parrenoud; 20.00, culte d'actions de grâces.
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Pas de services de jeunesse.
Sommaret: 10.30, culte en plein air.
La Tourne: 10.00, culte en plein air.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: samedi et dimanche, 14.30 et 20.30, «Tintin et le Temple du Soleil»; samedi et dimanche, 17.00, «Le Notte dei Serpenti».
CINÉMA CASINO: samedi, 20.30, dimanche, 14.30 et 20.15, «Gonflé à Bloc» (Ballot de Monte-Carlo). Samedi et dimanche, 17.00, «Bandolero».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

Neuchâtel

LES CULTES

Dimanche 5 juillet 1970

Eglise réformée évangélique. — Terreaux: 7.15, culte; Collégiale: 10.00, M. J.-Ph. Ramseier; temple du Bas: 10.15, M. J.-S. Javet; Ermitage: 10.15, M. J. Loup; Maladière: 9.45, M. M. Held; Valangines: 10.00, M. E. Holz; Cadolles: 10.00, M. A. Gygax.
Cultes de jeunesse: 8.45, Maladière; 9.00, Collégiale, Ermitage et Valangines; 9.15, Terreaux.
Serrières: 8.45, culte de jeunesse; 10.00, dimanche des baptêmes, M. J.-R. Laedrach.
— La Coude-Monruz: 9.00, culte de jeunesse; 10.00, M. A. Clerc. — Chaumont: 9.45, M. J. Vivien.

Le service d'information du Jura neuchâtelois

Le Service d'information des Montagnes neuchâteloises, devenant Service d'information du Jura neuchâtelois, définit notamment ses tâches ainsi:

« — L'information.
» — La liaison entre les localités des deux districts, mais surtout La Chaux-de-Fonds—Le Locle.
» — La coordination entre les institutions ou les organisations culturelles.

» Fondé en 1962, le Service d'information du Jura neuchâtelois avait à son programme de susciter, de suggérer, de créer dans tous les domaines de l'information, de la coordination, voire de l'innovation pure et simple. Il a toujours accédé à toutes les demandes et cherché à résoudre tous les problèmes qui lui furent posés. Il a réalisé une nombreuse correspondance avec la presse, la radio, la télévision, préparant articles et reportages et s'exerçant inlassablement à relier nos deux districts avec le reste de la Suisse et du monde.

» Grâce à l'ouverture de l'Office touristique de l'ADC, le SIJN va pouvoir se consacrer à des tâches spécifiques. Celles-ci ne sont nullement d'être un organisme d'information officiel ou même officieux, mais de diffuser au maximum tout ce qui concerne notre région. De servir de ce fait toutes les grandes manifestations du Locle et de La Chaux-de-Fonds qui s'adresseront à lui, pour autant, naturellement, que les instruments de travail nécessaires lui soient octroyés. Tout d'abord que le Service d'information du Jura neuchâtelois soit à part entière, qu'il ait pignon sur rue et des moyens de diffusion accrus. Pour l'instant, rien n'est plus important que de relier solidement Le Locle avec La Chaux-de-Fonds dans l'absolu respect des différences de chacun, mais la certitude que l'on ne gagnera qu'ensemble notre place non excessive mais légitime au soleil. C'est d'ailleurs également la volonté expressément exprimée de l'Association pour le développement

de La Chaux-de-Fonds avec qui, comme avec l'Association de développement du Locle et toutes celles du Jura neuchâtelois, le SIJN désire travailler la main dans la main.»
Nous reconnaissons volontiers ce besoin et cette volonté de collabora-

tion. Nous exprimerons simplement le vœu qu'on n'essaime pas les bureaux à travers la ville; les locaux mis à la disposition de l'ADC nous apparaissent assez vastes pour contenir les deux services qui ne font que se compléter.
E. M.

PROGRAMMES



RADIO

Samedi 4 juillet 1970
SOTTENS. — 16.00 et 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Fin de semaine. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 L'amour au théâtre. 20.20 Loterie suisse à numéros. 20.21 Demain une chanson. 21.10 «Yamamoto voit rouge», pièce. 21.45 Ho, hé, hein, bon! 22.30 Inf. 22.35 Loterie romande. 22.40 Entrez dans la danse. 23.20 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non stop.

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Jolie de chanter et de jouer. 17.15 Nos patois. 17.25 Par l'avant! 17.45 Nos patois. 18.00 Rendez-vous avec le jazz. 19.00 Correo español. 19.30 Feu vert. 20.00 Inf. 20.10 Que sont-ils devenus? 20.30 Entre nous. 21.20 Edition spéciale. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Matinée dansante. 17.15 Succès d'autrefois. 18.00 Inf. 18.20 Actualités sportives et mus. légère. 19.15 Inf. 19.45 Homme et travail. 20.00 Pièce. 20.50 Intermède. 21.00 Euro-discoparade. 22.15 Inf. 22.25 Spécialités et raretés musicales. 23.30 Mus. de danse.

Dimanche 5 juillet 1970
SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.40 Romandie en mus. 12.00 Inf. 12.05 Terre romande. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Inf. 12.45 Dimanche et la belle. 14.00 Inf. 14.05 Discoparade. 15.00 Auditeurs à vos marques! 16.00 et 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie. 18.20 Dimanche soir. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Alphabet musical. 20.45 Concours de la chanson française. 22.30 Inf.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Inf. 9.05 Réveries aux quatre vents. 12.00 Midi-mus. 14.00 «La Chartreuse de Parme», feuilleton. 15.00 Votre dimanche. 16.50 A cadences rompues. 17.00 Couleur des mots. 18.00 Echos et rencontres. 18.20 Foi et vie. 18.50 Orgue. 19.10 Beaux enregistrements. 20.00 Inf. 20.10 «Le Nozze di Figaro», dramma giocoso. 21.00 Discothèque imaginaire. 21.30 Ecoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.00, 8.30, 12.30, 17.00, 19.15, 22.35. 7.05 Concert. 7.55 Message. 8.00 Mus. de chambre. 8.35 Mus. sacrée. 9.15 Prédication protestante. 9.40 L'Eglise aujourd'hui. 9.55 Prédication catholique romaine. 10.20 Concert. 11.25 Causerie. 12.00 Piano. 12.45 Mus. de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Mus. champêtre. 14.40 Fanfare. 15.00 Que feriez-vous si...? 15.30 Orch. 16.00 Sports et mus. 19.25 Sports-dimanche. 19.45 Concert récréatif. 20.15 Méloodies. 20.30 Miroir du temps. 21.30 Musicorama. 22.20 A propos. 22.30 Divertissement musical.

Lundi 6 juillet 1970
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'Orl 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous! 9.00 Inf. 9.05 Heures de faire votre connaissance! 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Semaine des quatre jeudis. 11.00 Culture française. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-mus.
BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Extraits de ballets. 10.05 Divertissement pop. 11.05 Carrousel. 12.00 Clarinette et orgue électronique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif. 15.05 Méloodies populaires.

TV ROMANDE

Samedi 4 juillet 1970
18.00 Bulletin. 18.05 Le Suisse est belle. 18.25 Madame TV. 18.55 Plum-Plum. 19.00 Coucou, hiboux et Cie. 19.35 Affaires publiques. 19.55 Loterie suisse à numéros. 20.00 Téléjournal. 20.20 Caméra-sport. 20.40 «Ah! Chiche», revue. 22.45 Téléjournal. 22.55 C'est demain dimanche. 23.00 Tour de France.

Dimanche 5 juillet 1970
14.00 Tél-hebdo. 14.25 Il faut savoir. 14.30 Livres pour toi. 15.00 Cher oncle Bill. 15.30

ou 16.30 Tour de France. 16.05 «Le Vicomte de Bragelonne», film. 17.45 Anne Sylvestre. 18.00 Bulletin. 18.05 «Le Léopard de Média», film. 19.00 Présence catholique. 19.20 Histoires. 19.40 Rendez-vous. 20.00 Téléjournal. 20.15 Actualités sportives. 20.45 «La Dynastie des Forsytes», feuilleton. 21.35 Heures chaudes de Montparnasse. 22.35 L'énigme de Jeanne d'Arc. 23.05 Bulletin. 23.10 Méditation.
Lundi 6 juillet 1970
11.00 Cours de vacances. 15.15 ou 16.15 Tour de France.

TV FRANÇAISE

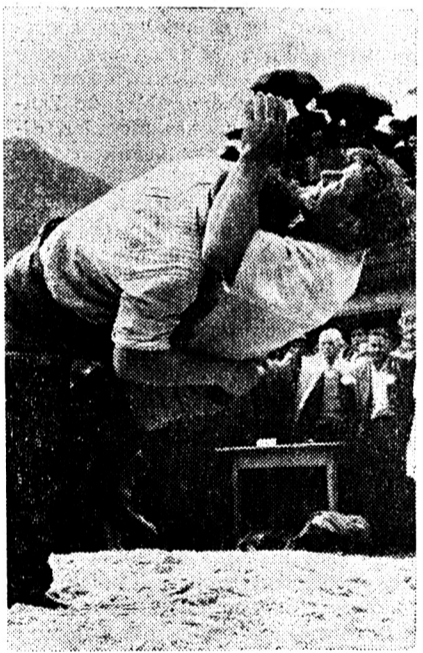
Samedi 4 juillet 1970
1re chaîne. — 16.30 Samedi et Cie. 17.50 Dernière heure. 17.55 Schmilblic. 18.10 Micros et caméras. 18.55 Pour les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Musiciens du soir. 19.45 Inf. première. 20.20 Tour de France. 20.34 Les Shadoks. 20.40 Cavalier seul. 21.30 Les règles du jeu. 22.45 Télénuît. 23.00 Concours hippique.
2e chaîne. — 17.30 Concours hippique. 18.30 Rendez-vous de l'aventure. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Coloriz. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Le Saint. 21.20 Podium 70. 22.35 L'événement des 24 heures. 22.40 Avis aux amateurs. 23.10 On en parle. 23.30 24 heures dernière.

Dimanche 5 juillet 1970
1re chaîne. — 9.10 Télématin. 9.15 Tous en forme. 9.30 Source de vie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 11.55 Midi moins sept. 12.00 Dernière heure - Séquence du spectateur. 12.25 Cent livres des hommes. 13.00 Télémidi. 13.15 «Un Taxi dans les Nuages», feuilleton. 13.45 Monsieur Cinéma. 14.30 Dimanche sur Merne. 14.50 Automobilitisme. 15.00 Athlétisme. 16.00 Tour de France. 16.50 Automobilitisme. 17.15 Athlétisme. 17.55 «Blanc comme Neige», film. 19.45 Inf. première. 20.10 Sports. 20.20 Tour de France. 20.30 Sports. 20.40 «Ambre», film. 22.50 Télénuît.
2e chaîne. — 14.15 «Le Justicier impitoyable», film. 15.30 Invités du dimanche. 17.30 Concours hippique. 19.10 Le ranch «L». 20.00 24 heures sur la II. 20.35 Civilisations. 22.05 Concert. 23.30 24 heures dernière.

Lundi 6 juillet 1970
1re chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.35 Je voudrais savoir. 15.45 Tour de France.

LA FÊTE DE LUTTE de la Vue-des-Alpes

Ils sont plus de nonante lutteurs qui participeront, demain, à la Vue-des-Alpes, à la 25^e Fête de lutte alpestre. En tête de liste, parmi les participants, nous trouvons Hans Stucki, finaliste de la Fête fédérale à Bienne qui tient, sans doute à prendre contact avec La Chaux-de-Fonds avant la prochaine « fédérale »! Les couronnés fédéraux, Henri Mottier, Ruedi Klossner, Karl Bachmann et Alfred Fankhauser (vainqueur de la fête bâloise), seront également présents. Ces vedettes seront opposées aux couronnés romands ayant pour noms: Peter Langacher, Moritz Hunziker (La Chaux-de-Fonds) et Marcel Pauli (Le Locle), mais également aux couronnés d'autres régions, tels Hanspeter Spring (Bienne), Anton Guldimann (Soleure), Armin Kunzli, Walter Moor (Soleure), Hans Klossner (Diemtingen), Ueli Stucki, Hans Kopp, Andreas Rufenacht (Koppigen), Walter Baumann, Franz Zimmerli (Sissach), Heinrich Kupper, Bruno Tremp (Winterthour), Kurt Schwab, Gérald Genoud (Fribourg), etc., etc.



Décisions du Conseil d'Etat

Dans ses séances des 26 et 30 juin 1970, le Conseil d'Etat a:

nommé: M. M.-A. Wildhaber, pharmacien cantonal, à Neuchâtel, en qualité de président de la Commission consultative des toxiques, en remplacement de M. G. Marti, démissionnaire;

M. J. Teixeira, médecin psychiatre, à Marin, en qualité de médecin directeur du Service médico-social, à Neuchâtel;

autorisé M. C. Gruet, de La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien.

Dans l'administration cantonale et au Service des ponts et chaussées. — Parvenus à la limite d'âge, M. R. Jaquet, expert au Service cantonal des automobiles, à Neuchâtel, M^{lle} J. Jaquet, employée à ce même service, MM. L. Sandoz, employé au garage de l'Etat et M. Barret, cantonnier, à Saint-Aubin, ont quitté leurs fonctions le 30 juin.

Par ailleurs, MM. J.-P. Humbert, chef du garage de l'Etat, A. Montandon, cantonnier, aux Jeannets, M. Racheret, cantonnier à la Saug-sur-Chambrelin et J. Richard, cantonnier, aux Taillères, ont été fêtés pour 25 ans de service.



ROMAN D'OSCAR HUGUENIN

à la grande satisfaction de l'ancienne, Henri écouta sa mère sans l'interrompre, la figure un peu plus pâle que de coutume, et quand elle eut fini, il s'inclina tristement et s'en alla.
Un assiégent qui a fait tous ses préparatifs pour abattre un solide rempart, enfoncer une porte bardée de fer, et qui, au moment de l'assaut, voit subitement le rempart s'affaisser sur lui-même, la porte s'ouvrir à deux battants, n'est pas plus stupéfait que ne fut l'ancienne Jacot en cette occurrence. Elle s'était préparée à la discussion, cuirassée contre les prières de son

filis, mais cette attitude respectueuse et attristée, résultat de la contre-mine de l'ancien, la prenait complètement au dépourvu et la mettait mal à l'aise.

Cette victoire obtenue sans coup férir étonnait et désappointait cette nature, pour qui la lutte et la discussion étaient un véritable besoin.

Si seulement, après cela, son mari l'eût contrariée, fût-ce même avec toutes les précautions oratoires, avec toute la déférence que ce pacifique et courtois champion mettait dans les luttes en champ clos, où il était régulièrement désarçonné! Mais elle avait beau le harceler de toutes manières, en face ou par insinuation, il se refusait à entamer aucune discussion sur ce sujet. Avec un haussement d'épaules et de sourcils, l'ancien répondait d'un ton détaché et avec sa déférence habituelle:

« Monté! » Augustine, fais comme tu l'entends! Du moment que tu as des raisons pour empêcher Henri de fréquenter cette fille, il est sûr que ça ne peut être que pour le bien de notre garçon. Par ainsi, je ne peux que te laisser faire; pourquoi est-ce que j'irais contre?

M^{me} l'ancienne aurait donc dû, semble-t-il, se féliciter d'avoir si bien réussi, car enfin son Henri se conformant à la volonté maternelle, ne retourna plus à la scierie de la Roche. Elle l'avait surveillé d'assez près les jours suivants pour être certaine du fait. D'ailleurs l'ancien, qu'elle questionna à ce sujet, lui répondit en toute sincérité:

« Pour ça, Augustine, je te peux garantir qu'il n'a pas remis les pieds chez les Mosimann. Ce que le digne ancien ne jugea pas à propos de communiquer à sa femme, c'est qu'il y était

allé, lui; sous couleur de s'assurer si son champ « d'orgée » qui jaunissait là-bas, près de la scierie, était bon à faucher, il avait pu prendre cette direction, entre midi et une heure, sans faire semblant de rien. Un « billon » de planches à choisir pour recouvrir le « charti », lui fournit un prétexte honnête pour entrer chez Mosimann et faire la connaissance de cette « Allemande » dont sa femme ne voulait rien pour bru.

En revenant à travers les « plans », il se frottait les mains et se disait à part lui, tout guilleret: « A la bonne heure! cette fois notre Henri a su choisir. Allemande, elle ne l'est pas plus que moi. Qu'est-ce que le nom y fait? Pour ce qui est de l'Augustine, bah! elle y viendra tout doucement, pourvu qu'on sache l'entreprendre. Patience et longueur de temps... Du temps on en a: Henri n'a finalement que vingt-deux ans, pas même! De quelle année l'Augustine a-t-elle dit qu'il est? Enfin n'importe: il a le temps d'attendre. Elle aussi, parce que, si elle a vingt ans, c'est tout au plus. Par ainsi, avec un petit mot dans le tuyau de l'oreille à notre Henri pour lui faire prendre patience, peut-être un autre petit mot, s'il le faut, à la fille ou à son frère, on peut aller de l'avant, mais « tot pian, tot pian! » (tout doucement).

Et le digne ancien « alla de l'avant » tout doucement, c'est-à-dire qu'il se mit, avec une patience et une adresse consommées, à faire le siège de la forteresse qu'il s'agissait d'emporter.

Sans s'en douter, et sans rien faire pour cela, Henri était le plus précieux auxiliaire de son père. Son air morne et découragé, les rêveries dans lesquelles il était retombé, remuaient la conscience de sa mère et fournissaient à l'habile

ancien d'excellentes armes pour son travail de circonvallation.

Le soir, derrière les rideaux de l'alcôve, Daniel Jacot, au lieu de tirer son bonnet par-dessus ses oreilles, donnait volontiers la réplique à sa femme avec une astucieuse déférence. Il abondait dans son sens, trouvant comme elle qu'Henri ne prenait pas bonne mine, et ajoutant même qu'il dépérissait tous les jours.

« Une consolation, dit un soir l'ancien d'un ton résigné, c'est qu'il s'est conduit en bien bon fils. Un autre, à sa place, se serait regimbé, aurait tempêté et crié que finalement, à vingt-deux ans, un garçon a pourtant le droit de choisir une femme et assez de raison pour savoir se gouverner. Lui, non; du moment qu'on ne voulait rien de cette fréquentation, tu vois, il n'a pas dit « le mot », quand même ça lui crève le cœur de penser qu'il n'y a rien à reprocher à la fille que d'être une Allemande.

M^{me} l'ancienne se remua avec impatience comme s'il est eût été couchée sur un lit d'orties, au lieu de reposer sur une bonne paille de feuilles de hêtre, et grommela:

« Il est pourtant aussi trop bon de tant s'en donner pour une fille, comme s'il n'y avait que celle-là au monde!

« Ça, c'est bien vrai, appuya l'ancien. Mais tu sais comme il est, notre Henri; c'est celle-là qu'il voulait, et pas une autre. On le sait bien qu'il ne devrait pas s'en donner; mais il est comme ça! Vois-tu, Augustine, il nous faut faire notre compte de ne jamais voir des petits enfants par chez nous!

(A suivre.)

Lulubelle



« Ne dis pas de mal de mon rhume: c'est la seule chose que j'aie eue d'Henri! »

La Chaux-de-Fonds

Nouveaux bacheliers du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds

Sur 81 élèves ayant passé l'examen du baccalauréat, quatre seulement ont échoué. Ce résultat est des plus remarquables et fait honneur à notre Gymnase.

BACCALAURÉAT TYPE A : LATIN-GREC

D. Affolter (Le Locle), R. Béguin.

BACCALAURÉAT TYPE B : LANGUES VIVANTES

F. Berset, D. Bilat (Le Noirmont), M. Blum, M. Bolliger (Le Locle), M. Braunschweig, A. Bühler, B. Challes (Le Locle), F. Chollet, C. Chopard, F. Cornu, M. Denariot, D. Desgraz, N. Droz, C. Ehrbar, M.-C. Emery, J.-L. Giovannoni (Saint-Imier), M. Girardin, C. Godat, J. Guy, A. Jacot-Guillarmod, J.-Ph. Kernan (Renan), J.-D. Kramer, P.-A. Landry, R. Mahler (Le Locle), F. Margot, J. Mathey, N. Matthey, I. Méroz (Saint-Imier), A. Nicolet, F. Nobs, E. Oswald, M. Parel, A.-A. Perret, E. Perrot (Le Locle), P. Pochon, M.-C. Rosat, C. Schallenberger, J. Sémon, F. Terrier, D. Thomann, A.-M. Weick, C.-F. Wenger (Saint-Martin), L. Wenger (Saint-Imier), A. Zumsteg.

M^{lle} Marceline Parel a obtenu le prix Rotary littéraire. M. François Terrier a obtenu le prix du Groupe de lecture classique.

BACCALAURÉAT TYPE C : SCIENCES

P. Bernasconi (Saint-Imier), A. Boder, A. Breguet, A. Clémence, M. Gi-

rardin, C.-A. Gouvernon, V. Liengme (Fontainemelon), G. Monnat, C. Pfeiffer, D. Straubhaar, G. Vuille, R. Vuilleumier, E. Waelti (Sonviller), B. Zmoos (la Roche sur Les Ponts-de-Martel).

M. Denis Straubhaar a obtenu le prix Rotary scientifique et le prix de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, section des Montagnes.

BACCALAURÉAT TYPE D : PÉDAGOGIQUE

J. Aeschlimann, G. Amey, M.-C. Baumgartner (Villeret), A. Cosendai (Le Locle), R. El-Assad, M. Gaille, M. Häfeli, J.-C. Hennin, J.-C. Houriet, C. Jeanneret, A. Morel, S. Neeser, M. Nicolet (Les Ponts-de-Martel), C. Prince, M. Scaroni, E. Schmid (Le Locle), D. Thomi.

M^{lle} Mariette Nicolet obtient le prix Rotary pédagogique.

A tous, nos félicitations et nos vœux de succès.

SYNDICAT DES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES : La Gréville—Les Jeanmaires.

Hier, en fin d'après-midi, au Restaurant de La Gréville, le Syndicat des améliorations foncières La Gréville—Les Jeanmaires, a marqué par une sympathique manifestation, une réalisation importante. Elle marquait la terminaison des routes La Gréville—Les Jeanmaires, les Roches-de-Moron—La Sagne-Pendante. Nous nous exprimons avant d'y revenir, de féliciter le syndicat et la commune des Planchettes pour l'apport ainsi fait en faveur du tourisme régional.

E. M.

LE CHALET DE LA SERMENT EST OUVERT PENDANT LES VACANCES.

— La section chaux-de-fonnière de l'U. T. Les Amis de la Nature annonce que son chalet de la Serment, situé à un quart d'heure à pied de l'Hôtel de Tête-de-Ran, au sud-ouest du sommet de ladite montagne, sera ouvert semaine et dimanche en juillet et en août. Le gardiennage sera assuré par notre bon ami Chs Siegenthaler. C'est dire que l'accueil sera amical, et qu'au cas où le ciel aurait ouvert ses écluses vous trouverez un excellent quatrième pour faire une belote.

La contestation a des limites

Le plan d'implantation du futur quartier de la Recorne, étudié par nos services techniques communaux, a été l'objet de discussions dans deux séances du Conseil général, avant que cette autorité l'adopte. Il a été mis à l'enquête publique, les objections soulevées ont été levées, la sanction du Conseil d'Etat a été accordée. Depuis, nos autorités communales ont accordé des droits de superficie à une vingtaine de projets de construction de maisons familiales isolées ou groupées. Ces futurs propriétaires sont donc parfaitement conscients que les frais d'infrastructure du quartier nécessitent une juste répartition des types d'immeubles à construire, ceci pour ne pas grever chaque construction de frais trop élevés pour leur importance. Aujourd'hui, alors que le premier projet de tour de dix étages et de quarante logements est mis, lui aussi, à l'enquête publique, on peut constater que notre confrère local se demande si le nouveau quartier est promu au rang de secteur de « boîtes à habiter ». Un simple regard sur le

plan d'implantation qui peut être vu en tout temps au Service des T. P., et qui a été largement diffusé, démontre amplement le contraire. Les autorités communales se sont efforcées de répondre aux divers besoins, et aux diverses aspirations de notre population, en prévoyant un choix entre des immeubles familiaux, des immeubles locatifs de moyenne importance, et des tours, en prévoyant une disposition aussi rationnelle qu'agréable.

L'article de notre confrère se termine ainsi :

« Il serait regrettable que l'on en fit un second quartier de l'Est. » Encore que nous considérons ce dernier quartier — composé entièrement de tours, à l'exception d'un bloc de trois immeubles de cinq étages — comme parfaitement valable par le fait de son peu de surface d'implantation au sol, qui réserve verdure, dégagements et vue, nous n'arrivons pas à comprendre comment on peut le comparer au quartier de la Recorne, qui prévoit des types de constructions beaucoup plus diversifiés.

E. M.

Les mesures chaux-de-fonnières de protection de la nature: MODHAC

L'exposition S. O. S. nature de La Chaux-de-Fonds a obtenu un succès retentissant, mais surtout il a prouvé l'intérêt soutenu, et l'inquiétude ressentie, de la population de tous âges aux formidables dangers que représente la désintégration de la nature. Les moyens de lutte contre la pollution sous toutes ses formes sont au fond mal connus, et singulièrement ce qui s'est fait, se fait et se fera à La Chaux-de-Fonds dans ce domaine.

C'est pourquoi la ville, avec ses services d'hygiène, de travaux publics, industriels (aménagement du territoire, épuration de l'eau, de la terre et de l'air, lutte contre le bruit, etc.) a décidé de montrer, par un stand attractif, le problème global des sources de pollution et leurs remèdes. Avec également la collaboration étroite des écoles secondaires, de Modhac, de l'ADC et du SIJN (coordinateur de l'opération).

Le canton de Berne et la patte de l'ours

Nous avons reçu le communiqué suivant :

L'Office cantonal de l'économie hydraulique et énergétique nous charge de diffuser le communiqué suivant :

« L'Office fédéral de la protection des eaux ainsi que le Conseil exécutif du canton de Berne, par l'entremise de la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, sont intervenus auprès des autorités compétentes du canton de Neuchâtel pour les prier de remédier dans les délais les plus brefs à la pollution de la Combe de Vallanvron (sic) et du Col des Prés (resic) résultant des trop-pleins des égouts de La Chaux-de-Fonds.

« Les offices de l'hygiène publique, de la protection de la nature et de l'économie hydraulique du canton de Berne ont été chargés de vouer toute leur attention à la remise en état et à la protection de la région touchée.

« Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, nos salutations distinguées.

« Office des relations publiques. »

Nous osons espérer que l'Office cantonal de l'économie hydraulique et énergétique du canton de Berne, par mesure d'unité dans sa diffusion des conseils et des requêtes prodigués par l'Office fédéral de la protection des eaux, se sera écrit à lui-même et donnera aussi par la suite copie de ce communiqué à la presse. Il est, en effet, très facile de dénoncer les autres, mais beaucoup plus difficile, fort souvent, de se conformer soi-même aux directives en question. Nous attendons donc que l'Office des relations publiques du canton de Berne veuille bien nous dire à quoi en sont les problèmes posés par l'épuration des eaux dans le canton de Berne en général et, en particulier, dans la région qui va de La Cibourg à Saint-Ursanne.

La Chaux-de-Fonds, ses autorités

l'ont déjà signalé à plusieurs reprises, n'attendra pas la fin du délai prévu par le décret fédéral pour faire son devoir. La preuve de sa bonne volonté, elle l'a fournie par les importants crédits votés et consacrés à l'adaptation de ses égouts aux besoins de la future usine d'épuration. Elle continue à la montrer en construisant l'usine d'incinération des ordures et des déchets industriels Cridor. Et elle ira plus loin d'ici quelques mois, en votant le crédit nécessaire à la construction de son usine d'épuration des eaux.

Les autorités du canton de Berne ne doivent pas ignorer ces faits. Qu'elles interviennent auprès des autorités neuchâteloises pour activer les décisions, cela nous semble assez normal. Le fait qu'elles rendent publiques ces interventions, nous apparaît, par contre, comme un manque de fair play. La patte de l'ours n'est pas un vain mot.

Eugène MALÉUS.

Lauréats de l'Ecole supérieure de commerce

Vingt-huit élèves de 5^e année ont passé avec succès les examens de maturité commerciale.

Voici les noms des heureux lauréats, auxquels nous adressons nos félicitations :

5^e A. — B. Bart, N. Biedermann, D. Chenal (Le Locle), N. Donzè (Sonviller), F. Matthey, S. Mock, Y. Myotte (Le Locle), N. Reuille (Tramelan), F. Carovani (Le Locle), R. Châtelain (Saint-Imier), D. Delaplace (Saint-Imier), S. Dubois, S. Hanhart, F. Herren, Ph. Silacci, J.-Cl. Wyssmüller.

5^e B. — Ch. Bonfanti, P. Bourquin, L. Nardin (Le Locle), Cl. Staehli (Le Locle), J. Zappella, R. Ballmer, R. Graber (Le Locle), Cl. Guyot, P.-A. Junod, J.-Cl. Schneider (Les Bois), F. von Kaenel, F. Zisset.

Le prix du Rotary-Club, attribué à l'élève ayant obtenu les meilleurs résultats, a été décerné à M^{lle} Danièle Chenal.

Pour récompenser la régularité dans le travail, la Société des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce offre une machine à écrire à l'élève ayant obtenu la meilleure moyenne générale à la fin des trois années d'études commerciales. La bénéficiaire en est M^{lle} Nicole Donzè. Le prix du mérite Charles Gide, offert par les Coopératives Réunies, revient à M. J.-Cl. Schneider.

Nos félicitations et nos vœux pour un heureux avenir s'en vont à tous ces lauréats.

CONDUCTRICE FRANÇAISE BLESSEE.

— Une automobiliste de Morneau, M^{me} L. Girardin, est entrée, hier après midi, en collision avec une voiture conduite par M. V. Liengme, de Fontainemelon, à la rue Jaquet-Droz. La conductrice française, souffrant d'une blessure ouverte à un genou, a été hospitalisée.

Rickli (gardien) à La Chaux-de-Fonds

Rickli qui défendait les buts de Granges, il y a deux saisons, puis ceux de Xamax la saison dernière (il joua avec Xamax lorsque les Neuchâtelois éliminèrent La Chaux-de-Fonds), a signé, hier après midi, son transfert au F.-C. La Chaux-de-Fonds.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

VACANCES SCOLAIRES. — Elles débuteront le lundi 6 juillet pour une durée de six semaines dans nos divers établissements scolaires.

Le Locle

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Plutôt que d'équiper un nouveau quartier!

Sous la présidence de M. Quartier, le Conseil général a accordé la naturalisation à M^{lle} A.-G. Billod. Aucune opposition ne s'est manifestée contre la modification du règlement de police et la location de places au marché. Il en a été de même pour l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'une station transformatrice. L'emprunt de deux millions a été accepté, après que socialistes et populistes eurent critiqué, à juste raison, l'augmentation des taux de l'intérêt, une des plaies du capitalisme. La demande de crédit de 83 000 fr. pour la réfection du carrefour Klaus, et celle de 50 000 fr. pour l'installation du chauffage général de l'immeuble communal

de la rue Jeanneret 33, n'ont pas été contestées.

Enfin, le crédit de 365 000 fr. nécessaire à la mise sous terre des lignes aériennes, en vue de permettre la construction de quatre immeubles locatifs, et d'améliorer l'esthétique d'un quartier, a soulevé quelques discussions ayant trait à l'urgence de la réalisation des travaux envisagés. Après l'intervention de R. Felber, qui fit remarquer qu'il vaut mieux procéder à ces travaux, qui permettront de construire dans un quartier qui a déjà reçu son infrastructure, que d'équiper un nouveau quartier, le crédit fut voté à une grande majorité.

Merckx gagne puis perd contre la montre

Si l'on en croit maintenant la toute grande majorité des coureurs du Tour de France, Eddy Merckx ne peut plus — à moins d'un grave accident — être battu. Il va remporter ce Tour, bien qu'il reste encore seize étapes. Hier, au terme de la demi-étape Valenciennes—Forest, Van Impe (poulaïn de Stablinski), qui a terminé à dix secondes de Merckx, a nettement déclaré: « Merckx est imbattable. »

Cette première demi-étape a donc vu Merckx non seulement gagner, mais encore consolider sa place de leader puisqu'il a encore pris plus d'une minute et vingt secondes à ses principaux adversaires. Pigeon, pour sa part, était encore à plus de trois minutes.

Cette demi-étape de 117 km. fut d'ailleurs courue à une moyenne très élevée: 43 km. à 15 km. de l'arrivée, le Belge Van Impe attaqua. Merckx vint le rechercher, mais, sans le vouloir, il prit rapidement 300, puis 500 mètres d'avance sur le peloton. Ocana, l'Espagnol, et Godefroot essayèrent de s'approcher de Merckx, mais sans succès. Merckx, après avoir rejoint Van Impe, le lâcha et s'en alla seul vers Forest où il arriva avec dix secondes

d'avance sur ce dernier et 1' 20" sur le peloton. Le classement de cette demi-étape voyait d'ailleurs les Belges aux places d'honneur.

Classement: 1. Merckx (Belgique), 2 h. 51' 11" (20" de bonif.); 2. Van Impe (Belgique), à 10" (10" de bonif.); 3. Houbrechts (Belgique), à 1' 20" (5" de bonif.); 4. Godefroot (Belgique); 5. Van Ryckeghem (Belgique), même temps.

Et pourtant, hier après midi contre la montre, sur le circuit de Forest, Merckx a été battu sur son propre « terrain » par l'Espagnol Gonzalès-Linarès. Ce dernier lui a pris trois secondes, alors qu'à mi-parcours Merckx avait pourtant le meilleur temps. Mais malgré son demi-échec, Merckx reste leader du classement général. A signaler encore que Pigeon a abandonné. Classement de l'étape contre la montre:

1. Gonzalès-Linarès (E), 10' 01"; 2. Merckx (B), à 4"; 3. Grosskost (F), à 5"; 4. Ocana (E), à 7"; 5. Zoetemelk (H), à 9"; 6. Pintens (B), à 10"; 7. Peterson (S), à 10"; 8. Bruyère (B), à 12"; 9. Van Springel (B), à 13"; 10. Janssen (H), à 16".

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Association forestière neuchâteloise

Rapide rétablissement du marché des bois résineux

L'Association forestière a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. G. Matile, président de la commune de La Sagne. Les affaires statutaires ont été liquidées très rapidement.

Les conclusions du rapport annuel 1969 manifestent du contentement, le marché des bois étant en plein développement, et les perspectives pour 1970 favorables. Nous citons deux passages de ces conclusions :

« Pour le propriétaire de forêt qui récapitule ses comptes en fin d'année, 1969 se termine sur une belle lueur d'espoir. La demande est forte, les prix ont atteint et même dépassé leur niveau d'avant les ouragans. Qui donc aurait prévu, il y a deux ans à peine, que le marché des bois résineux se rétablirait aussi rapidement ?

« Il y a donc au tableau des lumières, beaucoup de lumières, et des ombres. Le point critique reste celui de la main-d'œuvre. L'hiver extraordinairement long et enneigé a gravement contribué à décimer les bûcherons et les ouvriers forestiers. Quelques-uns ne reviendront pas à la forêt. »

En prenant connaissance du rapport, on constate que ce sont les bois de pâte épicea/sapin qui ont subi la hausse la plus forte. Que la demande de bois à pâte de hêtre est en nette augmentation. Qu'il a été impossible de répondre à la demande en bois de râperie épicea/sapin. Le bois de feu a lui-même trouvé preneurs.

LA FORÊT, REFUGE DE LA NATURE

En seconde partie, l'assemblée entendit une causerie passionnante sur le rôle de la forêt dans la conservation de la nature, présentée par M. J.-L. Richard, professeur de phytosociologie aux universités de Neuchâtel et de Fribourg. L'orateur débuta par un

historique des rapports entre l'homme et la forêt. D'abord abri et terrain de chasse et de récolte, la forêt est devenue peu à peu une importante source de combustible et de matériau de construction, puis de matière première.

Il fallut attendre la seconde moitié du siècle actuel pour que l'homme comprenne le rôle irremplaçable de la forêt dans la nature et la nécessité de la conserver en bon état de santé. Le boisement est aujourd'hui le principal gardien des milieux naturels. Le professeur Richard fit état de deux études récentes qui fournissent la preuve des effets nocifs des monocultures de conifères sur l'évolution du sol, la qualité de l'eau, l'équilibre de la faune et de la flore. Devant ces résultats incontestables, une question se pose : avons-nous le droit de forcer la production de bois par toutes sortes de moyens — introduction d'essences exotiques, épandage d'engrais chimiques, emploi de pesticides ? Le problème est de trouver le juste équilibre entre la production et les nécessités de la nature.

Fort heureusement, les forêts du Jura présentent encore une constitution naturelle. Et le professeur Richard de présenter au moyen de magnifiques diapositives les différents types de forêts qui constituent la végétation naturelle de nos chaînes jurassiennes : saulaie des bords du Doubs, érablaie des combes humides, chénaie pubescente et chénaie à charme et tilleul du pied sud du Jura, puis plus haut la hêtraie typique, la hêtraie à sapin, la forêt mélangée de hêtre, de sapin et d'épicéa, enfin, sur les plus hautes crêtes, les bosquets disséminés de pin de montagne, qui constituent une véritable zone de combat où la végétation est en proie aux excès du climat.

E. M.

GENÈVE

LA PÉNIBLE AFFAIRE DES ENFANTS NOWAK

Les événements se précipitent: le Tribunal fédéral oblige les enfants à retourner chez une mère qui les avait abandonnés

L'Action d'entraide d'Onex nous écrit :

Nous, parents et habitants d'Onex et d'ailleurs, protestons contre les lois permettant de reprendre des enfants à leur père dont le dévouement n'a d'égal que l'amour qu'il leur a prodigué jusqu'à présent.

Il s'agit des enfants Nowak Jean-François, 14 ans, Serge, 12 ans, qui désirent rester à Genève dans leur foyer et dans un pays qui a su les accueillir, il y a de cela cinq ans. Cette famille, unie comme une famille normale doit l'être, est durement frappée par une législation inhumaine qui veut exiger leur retour en France où la mère les réclame, alors qu'elle les a abandonnés par deux fois quand ils avaient deux et quatre ans.

Comment peut-on songer remettre des enfants à une mère qui n'a pas assumé de façon durable son devoir? (Jugement du Tribunal de Marseille en 1962). En effet, elle a délaissé ses enfants au moment où ils avaient le plus besoin de sa présence. Peut-on imaginer qu'elle aime ses enfants? Peut-on croire que les enfants seront heureux avec elle? alors que pour eux, leur maman, comme ils l'appellent, n'est autre que l'actuelle M^{me} Nowak qui a tout sacrifié pour les élever! De plus, les enfants dont l'équilibre a été mis à rude épreuve toutes ces années, ne pourraient-ils douter plus supporter un retour à une mère instable pour quitter un foyer qui leur apporte toute l'affection et l'éducation dont ces adolescents ont tant besoin.

Nous faisons confiance en la justice des hommes et à notre pays dont la renommée est mondiale pour son accueil, notamment.

Nous sollicitons des autorités compétentes de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour conserver au père ces deux garçons qui ne demandent qu'à rester dans le foyer paternel.

Que cette lettre ouverte puisse amener le dénouement que souhaitent ces enfants et leur père, et que cette famille puisse enfin vivre en paix après tant de tribulations!

Action d'entraide
Poste restante 1213 Onex.

D'autre part, les enseignants de l'Ecole des Tattes nous prient d'insérer la lettre ouverte ci-après :

La presse locale, suisse et étrangère a porté à la connaissance de l'opinion publique le drame navrant dont les deux enfants Nowak sont l'enjeu.

Jean-François, 14 ans, a fréquenté l'école primaire des Tattes, commune d'Onex, et Serge, 12 ans, y est accueilli actuellement. Les institutrices et instituteurs de cette école, signataires de la présente lettre ouverte, sont profondément bouleversés par la décision du Tribunal fédéral qui oblige ces enfants à retourner chez leur première mère qu'ils ne veulent plus revoir.

Comment les enseignants doivent-ils en effet concilier l'action éducative qu'ils ont été chargés d'entreprendre auprès des écoliers, surtout dans le cadre de l'Année internationale de la protection de l'enfance et de l'éducation, et les rigueurs d'un raisonnement strictement juridique? Ces enseignants ne pourraient admettre une telle somme d'incompréhension humaine si les enfants Nowak devaient être arrachés à une famille heureuse où ils reçoivent une excellente éducation pour les rendre à une mère qui les a abandonnés par deux fois et dont les visites ont été jugées néfastes par trois experts et trois médecins, dont un Suisse.

Si les écoles comptent déjà un certain nombre d'enfants perturbés, ce n'est pas une raison pour en créer d'autres.

Ce que ces enseignants peuvent souligner et ajouter au dossier mo-

ral de cette famille digne à tous les points de vue, ce sont les relations positives et fructueuses qu'ils entretiennent avec les parents des deux enfants Nowak.

Suivent onze signatures.
Nous aurons certes l'occasion de reparler de cette très pénible affaire qui va, à n'en pas douter, profondément bouleverser la vie de Jean-François et de Serge Nowak.

A l'occasion du 25^e anniversaire des Nations Unies

UN SERVICE ŒCUMÉNIQUE

(SPP) Un service œcuménique célébré le 5 juillet à l'église Saint-Gervais à Genève, marquera le 25^e anniversaire de la fondation des Nations Unies. La date du 5 juillet a été retenue parce qu'elle correspond à l'ouverture le lendemain à Genève de la session du Conseil économique et social en présence du secrétaire général des Nations Unies, U Thant.

Officieront les pasteurs Eugène Carson Blake, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, Raymond Redalié, secrétaire général associé de l'Eglise nationale protestante, le curé Léon Gauthier, de l'Eglise catholique chrétienne et l'archimandrite Damaskinos Papandreou. Deux messages seront lus l'un en anglais par le pasteur John Karefa Smart qui est également médecin et adjoint au directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, et en français par Mgr Pierre Mamie, évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, de Genève et de Fribourg.



LA GRANDE FANTASIA

Tel sera le thème des Fêtes de Genève qui auront lieu à la mi-août autour de notre magnifique rade et qui dureront trois jours, soit les 14, 15 et 16 août.

La Grande Fantasia permettra toutes les audaces. Déjà l'on nous annonce un programme qui laissera loin derrière lui le déjà vu. A bientôt le détail des festivités qui, trois jours durant, mettront Genève dans l'allégresse et les organisateurs sur des charbons ardents.

TIRS MILITAIRES

Les prochains tirs militaires auront lieu les 4 et 5 juillet, au stand de Bernex : samedi matin, samedi après-midi et dimanche matin ; société : Gymnastes. Au stand de Cartigny : samedi matin, dimanche matin. Au stand de Jussy : dimanche matin. Au stand de Veyrier : samedi matin, dimanche matin.

Notre amour pour la vérité doit être tel que toutes nos paroles aient la valeur d'un serment. Saint Paulin.

OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE


Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions

d'institutrice, d'instituteur et de maîtresse de classe enfantine

Une inscription est ouverte du 15 juin au 10 juillet 1970 au secrétariat de l'Enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.

Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.

Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles qui sont âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

ÉCOLE PRIMAIRE (classes ordinaires):

- certificat de maturité du Collège de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- certificat fédéral de maturité.

ÉCOLE ENFANTINE

- certificats de maturité (voir ci-dessus) ou
- diplôme de culture générale et d'éducation féminine du Collège Voltaire (Collège de Genève) ou
- diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

ÉCOLE PRIMAIRE (classes spécialisées):

- certificats ou diplômes ci-dessus ou titres reconnus équivalents par le département ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Début des études: 7 septembre 1970.

Durée des études: 3 ans.

Indemnités d'études: pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.

Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'Enseignement primaire, qui fournit tous les renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat chargé
de Département de l'instruction publique:
André CHAVANNE

RÉFÉRENDUM contre la Police mobile intercantonale

La loi que vient de voter le Grand Conseil approuve l'adhésion de Genève à un concordat intercantonal créant un corps de police commun en vue de renforcer les mesures policières de sécurité.

Ce corps de police comprendra l'effectif d'un bataillon de 600 hommes. Il pourra être mis sur pied par le Conseil fédéral à la demande d'un canton ou de sa propre initiative pour protéger les représentations diplomatiques et consulaires, les organisations et conférences internationales en Suisse, mais aussi pour maintenir la tranquillité et l'ordre.

Sous prétexte de trouver le moyen d'assurer une protection effective des missions et conférences internationales, ce concordat crée une force de police nouvelle mobilisable par le Conseil fédéral pour le maintien de la «tranquillité et de l'ordre». Or, certains événements qui se sont déroulés dans des pays proches montrent que le renforcement des structures policières n'a jamais pu qu'engendrer l'escalade de la violence.

La forme helvétique de la démocratie ne se préserve pas à l'aide d'un appareil policier, mais bien plus par la recherche d'un dialogue permanent entre les divers courants d'opinion qui s'expriment dans notre pays.

Pour affirmer votre confiance dans notre démocratie: SIGNEZ ET FAITES SIGNER CE RÉFÉRENDUM.

Comité d'action contre l'adhésion de Genève au concordat créant une police mobile intercantonale

ATTENTION! Les électrices et les électeurs domiciliés dans le canton de Genève peuvent signer sur la même liste, quelle que soit leur commune de domicile dans le canton.

Listes à disposition à la rédaction du «Peuple», rue Argand 4 (tél. 32 42 40), et au secrétariat du PSG, boulevard James-Fazy 18 (tél. 31 37 10).

Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

La direction de l'EPIA ouvre, du 6 au 11 juillet 1970, une inscription dans le but de pourvoir, dès le 1^{er} septembre 1970, deux postes de maîtres d'atelier dans les classes de la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents:

1. Maîtresse d'atelier pour jeunes filles

Titre exigé:
- maîtrise fédérale dans une profession artisanale.

2. Maître d'atelier pour jeunes gens

Titre exigé:
- certificat de capacité et diplôme d'éducation spécialisée.

Adresser offres d'emploi accompagnées d'un curriculum vitae, des photocopies des titres et d'une photo passeport à la direction de l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14, 1204 Genève.

VAUD

Les circonstances de la vie politique

LAUSANNE
PEUT-ON S'EN FÉLICITER ?

« En 1964, les travaillistes ont trouvé une situation économique dégradée. M. Wilson n'a pas eu trop de toute son habileté et de son étiquette Labour pour faire accepter sa politique d'austérité aux syndicats. Il faut tout de même rappeler que c'est le gouvernement travailliste qui a tenté de régler les grèves sauvages déclenchées pour un oui ou pour un non et qui coûtent si cher à l'économie britannique. C'est encore M. Wilson qui a fait payer aux industriels un impôt sur les salaires pour les obliger à rationaliser et à supprimer les emplois inutiles dans un pays où le chômage est important. On a même l'impression que M. Wilson a réussi à mener la politique qu'un gouvernement conservateur ne serait jamais parvenu à faire sans soulever des vagues de grèves. »

Où avons-nous lu ces lignes ? — Dans la très bien-pensante « Nation » et elles sont dues à M. Franklin Cordey. Il est louable qu'un non-socialiste reconnaisse ainsi objectivement les mérites de M. Wilson. Beaucoup de journalistes n'ont pas montré une telle impartialité.

Mais comme socialiste, si nous pouvons être satisfait qu'on rende justice à l'un des nôtres, n'est-il pas permis aussi de s'interroger et de se demander si nous pouvons nous féliciter que M. Wilson ait réussi à mener la politique qu'un gouvernement conservateur ne serait jamais parvenu à faire ? »

MONTREUX
CHIFFRES ET POÉSIE

Comme on le sait, certains songent à faire disparaître le pittoresque funiculaire Territet-Glion. Un journaliste parisien, M. Belloncle, a adressé à ce propos une lettre au « Journal de Montreux ». Nous en extrayons les lignes suivantes :

« Nous l'aimons, votre Territet-Glion, et nous en usons volontiers, parfois uniquement pour le plaisir, comme on va visiter un vieil ami pour ne dire à peu près rien, mais pour maintenir un contact et une amitié heureux et bénéfique... »

« Certes, on nous parle chiffres. Les chiffres sont respectables. Ils ont leur vérité. Qu'est-ce que la

poésie pourrait bien leur opposer, avec le souvenir, la commodité d'un grand nombre de gens, les habitudes, et autres fariboles ? A moins que les chiffres, après tout, ne soient comme toutes les entités du monde et ne signifient que ce qu'on veut leur faire dire. »

Oui, à force de tuer la poésie, les chiffres ne tueront-ils pas le tourisme ? On peut se poser la question.

YVERDON
INIQUITÉ ?

Comme on le sait, le Tribunal d'Orbe s'est occupé récemment de la fraude électorale commise lors des dernières élections communales. Il y avait deux prévenus, un gros bonnet libéral, M. A. Henrioud et un popiste, M. Cl. Contini. Dans son réquisitoire, le représentant du Ministère public a réclaté trois mois avec sursis et 2000 fr. d'amende pour Henrioud, deux mois avec sursis et 1000 fr. d'amende contre Contini, et contre l'un et l'autre trois ans de privation des droits civiques. (Le jugement sera rendu le 31 juillet.)

Commentant ce réquisitoire, M. Muret écrit dans la « V.O. » :

« On croit rêver devant une pareille attitude. Imaginons une fraction d'instant que la situation eût été inversée et qu'un scrutateur libéral eût dénoncé un scrutateur du POP pour fraude. Il n'y aurait pas assez de voix dans tout le canton et pas assez d'encre dans toute la presse pour hurler au scandale et au truquage devant l'inculpation de l'un comme de l'autre. »

« Mais c'est là ce qui a permis au défenseur d'Henrioud, M' Pache, de soutenir la thèse — osée — qu'il s'agit d'une machination du POP contre le Parti libéral ! Devant l'évidence du fait que la fraude ne pouvait servir que l'intérêt personnel d'Henrioud alors qu'elle ne favorisait en rien celui de Contini, c'était, bien entendu, la seule position à prendre. »

Et notre confrère conclut : « Qu'on se le dise : nous ne laisserons pas commettre une iniquité de cette espèce. »

N'ayant pas assisté au procès, nous ne commenterons pas, mais c'est une affaire à suivre de près.

VÉBÉ.

Rolle: Le Conseil communal doit être au courant des dépassements budgétaires

Le gros morceau de la dernière séance du Conseil communal a été le rapport de la Commission de gestion. J.-N. Goël (soc.), qui en était le rapporteur, a souligné que les livres comptables étaient parfaitement tenus et que la gestion était saine. Toutefois, il a émis deux vœux importants, à savoir que pour tous les travaux qui pourraient modifier l'aspect du site communal, le conseil soit saisi et qu'une commission soit nommée ; lors que des travaux importants provoquent un dépassement du budget, un préavis municipal doit être présenté.

Dans la discussion qui suivit, A. Meylan revint justement à la charge sur ce point important. Il nous faut des précisions, déclara-t-il, sur le dépassement de crédit pour l'aménagement de la route des Quatre-Communes et nous insistons pour être toujours au courant des dépassements budgétaires.

Après quoi les comptes furent adoptés à l'unanimité, le bénéfice de l'exercice étant de 526 000 fr. En dépit de celui-ci, il importe de veiller à une gestion méticuleuse et claire. En effet, une commune doit être une maison de verre et ses comptes doivent pouvoir être accessibles à chaque citoyen.

Parmi les nombreuses interventions socialistes, il nous faut encore citer celle d'A. Meylan qui demanda par voie d'amendement d'élever la limite des personnes non imposables à 6000 francs pour les célibataires et à 11 000

francs pour les mariés. Cet amendement fut accepté et il faut s'en féliciter, car il établit un peu plus de justice fiscale. En revanche, on regrettera qu'une proposition de M. Schütz de verser le jeton de présence au Comité de l'initiative pour le droit au logement ait été rejetée.

Par ailleurs, les socialistes Lips et Francfort se sont plaints du chahut nocturne aux alentours de la Grand-Rue. Le municipal Muller (soc.) a promis qu'une surveillance serait exercée, mais les effectifs des agents sont malheureusement très minces.

M. Chablot a exprimé, pour sa part, le désir que les communications de la Municipalité soient transmises par écrit à tous les conseillers avant la séance. On lui a promis que cela serait fait. Espérons que cette promesse sera effective, car le vœu exprimé est tout naturel et il y a longtemps qu'il devrait être réalisé.

Enfin, A. Meylan a mis en garde la Municipalité : il convient d'être extrêmement prudent dans l'aliénation à des tiers de terrains sis au bord du lac.



COMMUNIQUÉ

La pétition pour la défense de la rue de la Mercerie vient de se terminer. Elle a remporté un succès jamais atteint jusqu'ici : en effet, en un mois seulement, plus de 13 000 Lausannoises et Lausannoises ont tenu à manifester leur attachement à l'une des plus anciennes rues de leur ville en soutenant l'action de ses habitants.

Nous les remercions de leur appui. Il est certain que les autorités lausannoises tiendront compte dans cette affaire de l'avis de la population maintenant clairement exprimé.

Les habitants de la Mercerie.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretion totale

Banque Procrédit
1002 Lausanne
rue de Bourg 43
Tél.: 021/23 49 65

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Offres d'emploi

Entreprise des bords du Léman cherche du personnel qualifié

pour compléter ses effectifs:

- perceur
- fraiseur
- aléseur
- rectifieur
- tourneur et aide-tourneur
- monteur de machines-outils
- contrôleur
- réparateur pour service entretien
- raboteur

Faire offres avec copies de certificats sous chiffre AS 6552 aux Annonces Suisses S.A., ASSA, case postale, 1002 Lausanne.

COMMUNE DE MEYRIN



SERVICE DES TRAVAUX

Offre d'emploi

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement d'un

MANŒUVRE

Le candidat doit:
— remplir les conditions fixées par le statut du personnel et la caisse d'assurance;
— avoir des aptitudes physiques nécessaires.

Nous offrons:
— un emploi stable;
— des prestations sociales étendues.

La formule d'inscription peut être demandée au secrétariat de la mairie, route de Meyrin 252, tél. 41 45 30.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 18 juillet 1970.

Le conseiller administratif délégué:
A. DE GARRINI

MORI TAPIS

25, rue du Rhône

GENÈVE

ORIENT - LAINE - MOQUETTE

TAPIS MUR A MUR SANS COUTURE

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS - DEVIS SANS ENGAGEMENT

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Un western à l'italienne, sensationnel, avec l'acteur le plus explosif, Giuliano Gemma
LE RETOUR DE RINGO
Un film de Duccio Tessari, avec Fernando Sancho, Hally Hammond, Nieves Navarro et Antonio Casas
Parlé français - Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Alain Delon dans un « thriller » d'une violence inouïe !
LES TUEURS DE SAN FRANCISCO
avec Ann Margret, Jack Palance, Van Heflin - Réalisé par Ralph Nelson
CinémaScope - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Le sommet du western « à l'italienne », déjà classique Clint Eastwood dans le chef-d'œuvre de Sergio Leone
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS
VU nos engagements, le film ne sera pas prolongé au-delà de dimanche incl.
Mus. de Morricone Parlé français

Bourg Tél. 22 86 22
En franç. 14.30 19.00, 21.00 18 ans
En angl. 17.00
Prolongation - 4e semaine
Le film à voir et à revoir ! 8 Oscars !
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES
avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra - Faveurs susp., à 21.00
Prix: Fr. 4.-, 5.-, 6.-

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Sam., nocturne à 23.00
Un sujet réservé... Une ambiance propice aux scandales et aux meurtres...
Robert Hossein et Marisa Mell dans
LES LIBERTINES
avec E. Manni, R. Dalban, A. Minsk
Eastmancolor

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Samedi, nocturne à 23.15
L'HOMME TATOUÉ
d'après le roman « The Illustrated Man », du célèbre auteur de science-fiction Ray Bradbury - Avec Rod Taylor et Claire Bloom - Technicolor

Colisée Tél. 32 51 25
En français: 15.00, 20.30 16 ans
En anglais: 17.00 (sous-itré)
Sidney Poitier et Rod Taylor s'affrontent...
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (IN THE HEAT OF THE NIGHT)
réalisé par N. Jewison - Technicolor
Musique de Ray Charles

Métropole Tél. 23 62 22
Lundi à vendredi: 14.30 et 20.30 18 ans
Samedi: 14.30, 17.00, 20.30, 23.00
Dimanche: 14.30, 17.00, 20.30
A BOUT DE SOUFFLE
Cinq grands noms pour un seul film: Belmont, Seberg, Truffaut, Chabrol, Godard

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Franco Nero dans le western des grandes émotions
LE TEMPS DU MASSACRE
Célèbre pour sa balle pour balle
Parlé français - Scope - Couleurs

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Ce soir, dernières occasions de voir et de revoir Jeanne Moreau dans le chef-d'œuvre de Luis Bunuel !
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE
avec Michel Piccoli et Georges Géret
CinémaScope

Georges V. Tél. 23 43 31
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
DERNIERS JOURS
Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet
LES CHOSES DE LA VIE
N'irrez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir
Faveurs supprimées

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.30
Sur écran géant ultra panavision 70 mm., son stéréo - Une épopée dont les dimensions n'ont jamais été atteintes !
LA BATAILLE DES ARDENNES
avec Ch. Bronson, R. Ryan, T. Savalas, P. Angeli, R. Shaw, D. Andrews
Parlé français

Lido Tél. 23 21 44
14.30, 17.00, 20.00, 22.30 16 ans
Il faut absolument voir et revoir le chef-d'œuvre de Costa-Gavras qui triomphe dans le monde entier !
IL EST VIVANT !
avec Yves Montand, Jean-Louis Trintignant, Irène Pappas - Musique de Mikis Theodorakis - Eastmancolor

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 16 ans
LE JOUR DES APACHES

Les hippies sous un autre angle

A part la drogue, ils ont un régime fort sain...

Cheveux au vent, jeans à côtes, flûte ou guitare en main, ils sont de plus en plus nombreux, ces garçons et ces filles, le pouce levé au bord de la route, ou assis dans un champ, autour d'un feu. Ils apparaissent à beaucoup de quinquagénaires crispés au volant de leurs voitures, un peu comme des diables, sortant d'une boîte à malice. Se nourrissent-ils d'autres choses que de H et de LSD ?

Certainement. L'alimentation d'un hippy est soigneusement étudiée. C'est d'ailleurs une des seules façons de rester en dehors de la société et de ses cercles productifs puisque le hippy cherche à travailler le moins possible, et donc à dépenser le moins possible, afin de vivre en liberté.

Le budget d'un beatnik est de 300 à 400 fr. par mois, au début de sa nouvelle forme de vie, de 200 fr. après un certain temps, lorsque peu à peu il parvient à se départir de ses besoins superflus. 100 fr. sont consacrés au logement (il dort dans un logement « collectif » ou dans une maison vouée à la démolition). Il lui reste ainsi 100 fr. par mois environ pour se nourrir. Pas question, dans ces conditions, de châteaubriand ou de fraises des bois en hiver !

L'alimentation du hippy varie bien entendu selon la région et la saison. Ses seuls critères : bon marché et naturel. Des journaux hippies, simples feuilles ronéotypées, tel l'« Œuf », en Suisse romande — il en existe aujourd'hui dans tous les pays dits développés, mais les premiers parurent en Angleterre — renseignent sur les produits de saison, leurs propriétés diététiques et les prix les plus bas rencontrés dans tel ou tel magasin.

DE L'USAGE DE QUELQUES DENRÉES

Dans le garde-manger d'un groupe de beatniks, on trouve un certain nombre de produits de base bon marché tels que le lait entier — jamais bouilli, même s'il est pris à la ferme, sauf en cas d'épidémie — du pain complet et des céréales, sorties de terre sans engrais, du moins l'espère-t-on. Ces céréales, ce sont : du riz complet, du seigle, des flocons d'avoine, du maïs et du blé complet.

Les légumes de saison ne sont pas oubliés non plus : on les ajoute souvent à une soupe de céréales. La viande, trop chère, est consommée quelquefois à la table d'hôtes « intégrés », qui ont bien voulu accueillir un aimable joueur de flûte à chemise bigarrée... Le poisson, en revanche, est recommandé, en raison de son prix et de ses qualités nutritives. Espèces indiquées : filets de merlans, moules (moules au riz, par exemple), morues, sardines, thon, carpes, anguilles. Les œufs font également partie du repas hippy, mais seuls sont acceptés ceux que l'on a été chercher soi-même à la ferme ; les œufs produits industriellement avec leurs coquilles fragiles et leurs jaunes ané-

miques, sont trop chers par rapport à leur valeur nutritive.

Les yaourts de production industrielle sont également refusés ; c'est un aliment artificiel, pour le hippy. « Nous ne savons pas si ses composés chimiques ne seront pas, à la longue, nocifs pour l'organisme. » Les autres laitages sont jugés chers, mais le camembert, le gruyère, le vacherin, le roquefort et la tomme de chèvre sont achetés de temps en temps. Quant aux fruits « pas chers et bons », ils sont largement consommés : toutes les pommes, sauf la golden (jugée trop traitée) — la meilleure, la grise campagnarde — les chataignes, les mûres, les myrtilles, les olives, les noisettes, les noix, les pruneaux, les raisins et les figues, les bananes et les pêches sont recommandés.

Le miel ou le sucre brun remplacent progressivement le sucre blanc raffiné. Le hippy réduit également sa consommation d'alcool, de café et de thé, sauf s'il peut trouver du « thé mu ». Cette infusion, d'origine orientale, a très mauvais goût mais son action sur l'organisme est, paraît-il, fort bénéfique.

On peut penser, à la lecture de ces quelques lignes, que le hippy suit un régime diététique certes plein de bons sens, mais combien sévère... Sévère, il l'est pour celui qui travaille huit à neuf heures par jour, sursaute vingt à trente fois en vingt-quatre heures à la sonnerie du téléphone, conduit sa voiture au travers des embarras routiers et se rue, trois semaines par année, dans des villes de vacances, aussi cahotiques que les autres. L'homme intégré au système, « victime du système » aux yeux des hippies, a certes droit à une compensation : sa gourmandise. Elle n'altère sans doute pas plus sa santé que le rythme de vie qu'il s'impose souvent.

E. Bi

Au dossier « SOS nature » :

La pêche à l'eau de javel !

« Ça ne mordait pas... » : c'est ainsi qu'un Parisien, M. Roger Bonjeant, 39 ans, demeurant à Corbeil-Essonnes, a expliqué devant le Tribunal de Limoges comment il est devenu braconnier.

Pour prendre du poisson coûte que coûte, il avait, en juin 1969, près de Champisieux (Haute-Vienne), déversé de l'eau de javel dans l'Isle, après avoir barré le cours de la rivière avec un filet. La pêche fut miraculeuse.

Inculpé d'empoisonnement de cours d'eau, M. Bonjeant a été condamné à quelque 600 fr. d'amende et deux ans d'interdiction d'appartenir à une société de pêche.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

La répression s'aggrave en Tchécoslovaquie

Dubcek a été exclu du Parti communiste. Cette nouvelle n'a pas surpris ceux qui connaissent l'infamie machine policière qui fut mise en place à Prague par les blindés soviétiques. L'épuration continue ; elle démontre combien large fut le mouvement de renouveau communiste que Dubcek et son équipe avaient libéré des contraintes bureaucratiques qui l'étouffaient. Car ce mouvement du printemps de Prague ne fut pas provoqué et organisé par Dubcek. Comme les bourgeois au printemps attendent les premiers rayons du soleil pour éclater, ce mouvement était prêt à surgir dès que cesserait le gel moscovite dans le pays. En desserrant le carcan policier et en donnant un peu de liberté, Dubcek a permis à la sève printanière de faire éclater ce mouvement populaire en gestation depuis longtemps dans la conscience du peuple tchécoslovaque et de ce parti, lié à la classe ouvrière et fort de 1 400 000 membres. Dubcek ne dirigea pas ce mouvement spontané, pas plus que la CIA des Etats-Unis ou les agents de la République fédérale. Les Soviétiques et les communistes qui s'en vont répétant que le printemps de Prague fut l'œuvre d'agents provocateurs de l'Occident savent fort bien qu'ils mentent et c'est parce qu'ils ont conscience de l'ampleur et de la spontanéité de ce mouvement qu'ils continuent d'en détruire les racines. Plus de 300 000 membres du parti parmi les meilleurs, des ouvriers, des intellectuels, des étudiants, ont été exclus du parti. Des milliers sont emprisonnés, des milliers ont perdu leur travail et ne peuvent retrouver une occupation.

Tous les organes du parti et de

l'Etat sont épurés. Hier c'était des dizaines de juges qui étaient révoqués. Avant-hier l'Académie tchécoslovaque faisait son mea-culpa. Les intellectuels ont perdu leur liberté de recherche et d'expression. Les changements apportés récemment dans l'appareil judiciaire semblent indiquer que la répression s'aggravera encore par de nouveaux procès spectaculaires. Husak a déclaré devant le Comité central qu'il n'y aurait pas de procès « préfabriqués ». Peut-être mais des procès fabriqués ? Husak n'est du reste plus le chef incontesté. On l'utilise encore pour mettre en mouvement la machine, mais il sera lui-même victime du régime qu'il préside, mais ne dirige plus.

Les juges qui procédaient à la révision des procès antérieurs et à des milliers de réhabilitations ayant été révoqués, va-t-on charger les nouveaux juges plus serviles de réviser les réhabilitations qui furent faites pendant le printemps de Prague ? Tout est possible quand l'arbitraire préside aux destinées d'un peuple.

Le journal officiel du parti « Rude Pravo » a déjà dressé un acte d'accusation contre Dubcek pour légitimer son exclusion. Il aurait violé la légalité communiste ! Comme si cette légalité avait été respectée sous Gottwald et Novotny. Les milliers de réhabilitations prouvent combien les lois avaient été violées.

L'intervention des armées du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en août 1968 était-elle conforme au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? N'est-elle pas aussi condamnable que les interventions militaires américaines en Asie du Sud-Est ou dans les Caraïbes ? Le Comité central actuel ne viole-t-il pas

la légalité en excluant du Parlement des élus du peuple et en modifiant sa propre composition fixée par un congrès. Ne vide-t-il pas la légalité en renvoyant aux calendes grecques le congrès du parti dont les délégués étaient déjà élus au moment de l'invasion des blindés soviétiques en annulant sur l'ordre de l'étranger les décisions du congrès réuni clandestinement à la barbe des occupants, bien qu'il fût l'expression de la volonté des membres du parti ?

N'est-ce pas le comble de l'hypocrisie et de l'astuce d'accuser Dubcek d'avoir violé la légalité alors qu'il avait convoqué un congrès et prévu de nouvelles élections libres ?

L'exclusion de Dubcek du Parti communiste ne paraît pas avoir indigné les partis communistes, qui avaient paru se réveiller lors de l'invasion des blindés à Prague. Ils se sont habitués à ces méthodes que dénonçait Khrushchev au vingtième et au vingt-deuxième congrès du Parti communiste soviétique. Seul Longo exprima un « regret » au nom du Parti communiste italien. Les autres se sont déjà résignés et soumis aux volontés de Brejnev.

Les événements qui se produisent à Prague et la passivité des partis communistes démontrent clairement que l'espoir qu'avait fait naître la déstalinisation, d'une certaine libéralisation du mouvement communiste international était chimérique. Tant que le renouveau ne se fait pas à Moscou, il est peu probable qu'il puisse venir de la périphérie. Le stalinisme est vraiment l'idéologie nécessaire à la bureaucratie communiste au pouvoir.

JULES HUMBERT-DROZ.

CAMBODGE : l'heure du bilan...

Le retrait des troupes américaines au Cambodge s'est achevé à la date prévue du 30 juin et M. Nixon avec son discours de San Clemente n'a pas manqué d'exploiter le fait — comme si la réalisation de cette « promesse » pouvait effacer le caractère déplorable de l'intervention U. S. dans cette partie de l'ancienne Indochine.

Par ailleurs, cette intervention va continuer au moyen d'incessants bombardements aériens. Après avoir été un autre Vietnam, le Cambodge n'est plus qu'un autre Laos. La presse américaine, le « New York Times » en tête, constate que la moitié du Cambodge au moins est contrôlée par les forces révolutionnaires. La survie du régime Lon Nol n'est assurée que dans la mesure où il n'est pas sûr que Pnom Penh soit un objectif pour Hanoi. Le bilan de la stupide opération politique qu'a été le renverse-

ment de Sihanouk dans sa capitale apparaît assez simple à dresser ; comme le Laos, le Cambodge s'installe dans une partition de fait, avec des places sous contrôle gouvernemental et des régions entières sous le contrôle révolutionnaire.

L'administration Nixon ne peut plus qu'espérer maintenir ce précaire « statu quo », compter sur les coups de l'U. S. Air Force et miser à fond sur les forces d'appoint des autres régimes de droite dans le Sud-Est asiatique, Thaïlande en tête. Mais les envoyés spéciaux de la presse américaine au Cambodge ne peuvent que décrire l'insécurité totale qui y règne, et les « alliés » ne sont pas très chauds pour se fourrer davantage dans ce guépier.

Aussi le Sénat américain a-t-il manifesté sa mauvaise humeur face au brevet d'autosatisfaction que s'est décerné le président Nixon en votant à la majorité de 58 voix contre 37 l'amendement des sénateurs Church et Cooper, visant à empêcher l'octroi de crédits militaires pour le soutien de toute nouvelle opération au Cambodge qui pourrait être décidée sans approbation du Congrès. La portée pratique de ce vote est mince mais son effet politique est un peu plus considérable, et il s'agit d'un succès non négligeable pour les « colombes ».

Le président Nixon, dans son discours de San Clemente, a eu quelques formules qui laissent présager une reprise des efforts diplomatiques de Washington pour intéresser Hanoi à une paix de compromis. On sait combien de tels espoirs sont tenus tant qu'il s'agira en fait d'assurer la survie du régime de Saigon.

L'année 1970 qui a été celle de la « vietnamisation » de toute l'ancienne Indochine, s'achèvera donc, semble-t-il, sans qu'une perspective de paix soit réellement ouverte. Car il ne suffit plus de reconnaître comme l'a fait le président Nixon qu'aucune solution militaire n'est possible.

Il faudrait encore ajouter que toute diplomatie appuyée, principalement

sur la force des armes, est vouée à l'échec. Et si la guerre continue, et continuera sans doute encore longtemps, c'est parce qu'aucun des deux camps, à ce stade, n'a subi des défaites décisives. Mais, c'est là encore, en négatif, la constatation qu'aucune issue militaire n'est possible.

R. F.

(« Le Peuple », Bruxelles.)

Les voyages : une forme de thérapie

Le traitement de malades suédois dans des établissements médicaux en Espagne et en Yougoslavie a donné de très bons résultats, selon un article du docteur Brita Lithander, publié dans « Läkartidningen », le journal médical suédois.

En 1969, près de 1000 malades ont été reçus dans ces centres médicaux à la suite d'un arrangement patronné par l'Association des conseils municipaux de Suède. Cette année, leur nombre devrait atteindre près de 1400. Les personnes traitées souffrent de certaines maladies dont la guérison demande un climat favorable.

Un grand nombre des malades souffrant d'asthme non seulement ont vu leur santé s'améliorer considérablement pendant le traitement, mais dans plus de la moitié des cas cette amélioration a été d'un caractère constant. Une majorité des malades atteints de rhumatisme articulaire ont également fait preuve d'une amélioration sensible de leur état.

Bien qu'un grand nombre des malades souffrant de maladies du système nerveux aient été éprouvés par le voyage, le traitement leur a néanmoins été bénéfique. La plupart reconnaissent avoir été mentalement stimulés par le déplacement.

La doctoresse Lithander, qui est conseillère médicale de ce projet thérapeutique, estime qu'il est difficile de définir jusqu'à quel point exactement le climat à lui seul a contribué à l'amélioration de l'état des malades. Les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux ont très certainement joué un rôle important.

Une profession qui se meurt



Victime de la « société de consommation », le métier artisanal de cordonnier est en train de mourir peu à peu. Dans toute la Suisse, on ne compte plus actuellement que sept apprentis cordonniers, qui rencontrent du fait de leur petit nombre quelques difficultés : ainsi ce jeune apprenti bâlois de troisième année doit désormais se rendre jusqu'à Aarau pour suivre ses cours professionnels, parce qu'il n'y a plus d'autre classe de cordonniers dans toute la Suisse du nord-ouest.

Il semble que la campagne Schwarzenbach fasse ses effets malgré le rejet de l'initiative...

Après la votation de l'initiative Schwarzenbach contre l'emprise étrangère, les différentes associations d'émigrés italiens en Suisse se sont senties poussées à se fédérer et à s'engager dans des consultations périodiques. Cette réorganisation s'est effectuée sous l'égide de l'UNAIE Unione nazionale delle associazioni immigrati e emigrati) qui groupe déjà une soixantaine d'associations ayant pour but la défense des intérêts des émigrés italiens.

D'autre part, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a diffusé hier un communiqué disant que « l'opinion publique s'inquiète de savoir où en sont les nombreux travaux de construction confiés aux entrepreneurs et maîtres d'état et concernant l'édification de logements, d'hôpitaux, d'écoles et de routes », et expliquant alors que les entreprises éprouvent de grandes difficultés à faire activer l'exécution des travaux qui leur sont confiés. « Ces difficultés, dit la FVE, relèvent essentiellement du manque de main-d'œuvre. Alors que les contingents d'ouvriers étrangers accordés aux entreprises au début de cette année paraissaient suffisants pour leur permettre d'exécuter leurs travaux d'une façon normale, ces mêmes

entreprises ont enregistré une défection jamais atteinte auparavant parmi les ouvriers qui leur étaient attribués. » Selon la FVE, « il résulte d'une enquête faite récemment auprès des entreprises vaudoises que 30 % environ des ouvriers faisant partie du contingent accordé par les pouvoirs publics sur la base de l'arrêté du Conseil fédéral du 16 mars ont renoncé à prendre leur place de travail. » « La campagne qui a précédé la votation populaire sur l'initiative Schwarzenbach, précise la fédération, a été pour une large part à la base des décisions prises par ces ouvriers étrangers, qui ont préféré, en raison de l'incertitude que cette initiative faisait peser sur leur sort, rester chez eux ou se diriger vers d'autres pays où les offres d'emploi sont aussi nombreuses et où ils sont rétribués à des conditions souvent comparables aux nôtres... » Or, conclut la fédération, « en vertu des dispositions prises le 8 juin par le Conseil fédéral, les autorisations de travail établies en faveur d'ouvriers étrangers ne respectant pas leurs engagements ne peuvent pas être transférées sur d'autres ouvriers. Cette situation ne manquera pas d'occasionner de grands retards dans l'exécution des travaux.